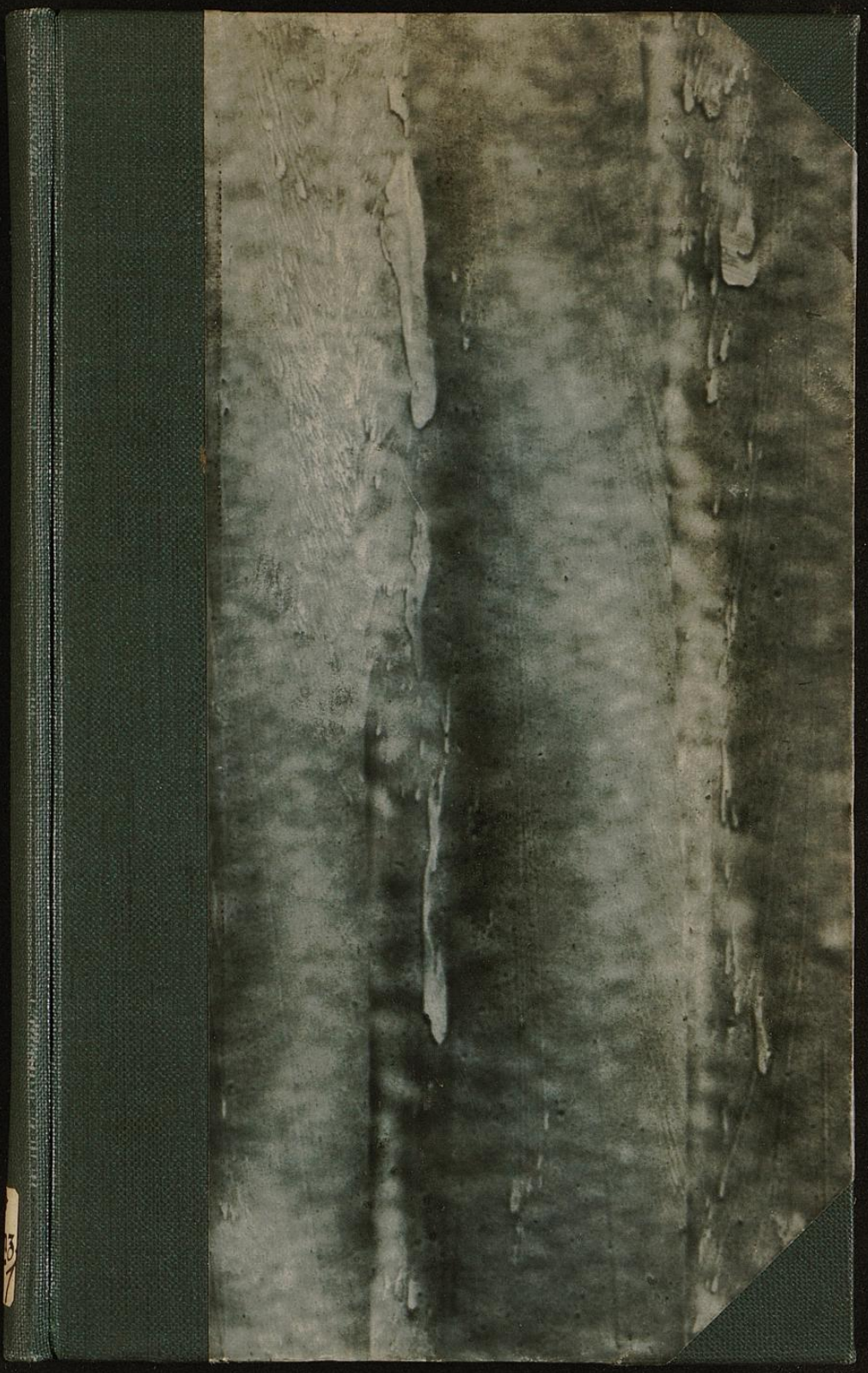

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Nicht ausleihbar
ULB Düsseldorf
+9105 689 01
PAUL ADAM NACHFOLGER
KARL LION
KUNSTBUCHBINDEREI
DÜSSELDORF
Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

651

RECHERCHES

SUR

LES CONSOMMATIONS

DE TOUT GENRE

DE LA VILLE DE PARIS EN 1817.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

DE L'IMPRIMERIE DE GUIRAUDET,
rue Saint-Honoré, n°. 315.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

RECHERCHES

SUR

LES CONSOMMATIONS

DE TOUT GENRE

DE LA VILLE DE PARIS EN 1817;

COMPARÉES A CE QU'ELLES ÉTAIENT EN 1789.

PAR M. BENOISTON DE CHATEAUNEUF.

Mémoire lu à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 11 janvier 1819.

Il ne faut pas que le danger inévitable d'un défaut de précision empêche de présenter un tableau instructif; et lorsqu'on cherche à répandre des connaissances dont les élémens sont rassemblés pour la première fois, on a droit peut-être à quelque indulgence.

NECKER, *de l'Administ. des Finances*, t. I, ch. XI.

SECONDE ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

A PARIS,

Chez l'AUTEUR, rue Saint-Dominique d'Enfer, n°. 20;
Et chez MARTINET, libraire, rue du Coq, n°. 15.

1821.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

GEBRÜDER VON J. FRENZENBERG 1846. ZAHLEN ENTSCHEIDEN
STERNWARTE DER STADT DÜSSELDORF.
651

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

PRÉFACE.

Les savans ont accueilli cet ouvrage, les journaux l'ont loué, les gens du monde l'ont lu, et il a été traduit en anglais. Il semble dès lors que je n'aie qu'à m'applaudir de l'avoir composé. Cependant il s'en faut de tout que je sois aussi content de moi-même que du public.

A côté de quelques vérités que ce livre renferme, il s'est glissé beaucoup d'erreurs. Les unes viennent de l'impression, mais les autres m'appartiennent; et je regarde comme un grand avantage que cette seconde édition me mette à même de les corriger, car j'ai toujours pensé qu'il ne devait pas exister moins de bonne foi dans les lettres et les sciences

que dans les affaires, et qu'il ne fallait pas plus tromper ses lecteurs que ses créanciers.

J'ai donc revu mon travail avec toute l'attention dont je suis capable. J'en ai ôté les fautes; j'y ai ajouté beaucoup de faits qui m'ont paru intéressans, et qu'on ne s'aviserait guère d'aller chercher dans les épais volumes d'où je les ai, pour ainsi dire, exhumés. Différentes personnes ont eu la bonté de me fournir des renseignemens précieux, dont je me suis empressé de faire usage. En un mot, j'ai mis tous mes soins à ce que cet ouvrage fût le plus complet de tous ceux du même genre qui ont paru jusqu'à présent. C'est ainsi que j'ai cru devoir reconnaître la bienveillance du public et des savans à mon égard.

Plusieurs personnes, dont je prise beaucoup l'esprit et les lumières, auraient désiré que, ne me bornant pas à un simple recueil de faits, je me fusse aussi occupé de la question des approvisionnemens

qui semblait naturellement amenée par la nature du sujet.

J'avoue que ces grands objets d'économie politique, traités comme ils méritent de l'être, auraient ajouté beaucoup d'intérêt à mon ouvrage. Mais d'abord je ne m'en sens point du tout capable, et ensuite il ne m'est pas bien démontré que les meilleurs raisonnemens à cet égard puissent rien changer aujourd'hui au cours des choses et de l'habitude. Il vaut donc mieux se borner à énoncer simplement quelques faits utiles, que de se livrer sans fruit à des discussions sans résultat.

Je m'étais d'abord proposé de publier à la fois mes deux Mémoires, l'un sur les Consommations alimentaires de la capitale, et l'autre sur ses Consommations industrielles; mais, en y réfléchissant, j'ai pensé qu'il était plus convenable de ne livrer en ce moment à l'impression que celui-ci.

Il a l'avantage de présenter le tableau

complet des objets dont il traite; et si les différens articles qui le composent n'ont pas tous également ce degré d'exactitude qui satisfait seul les bons esprits, il en est du moins un grand nombre constatés d'une manière assez sûre, pour que les résultats qu'ils fournissent puissent être regardés comme l'expression de la vérité. Ils ont d'ailleurs été puisés auprès de l'autorité, certifiés par elle. Quelle meilleure garantie pourrait-on exiger ?

Il s'en faut bien qu'il en soit de même de la seconde partie de cet ouvrage, de celle qui traite de la consommation industrielle. Arrivé à ce point de ses travaux, celui qui s'en occupe voit tout-à-coup lui manquer les ressources qu'il avait trouvées jusqu'alors.

L'administration, en effet, ne connaît rien ou bien peu de choses sur l'industrie particulière, et jamais ses documens à cet égard ne seront ni plus nombreux ni plus certains. Une crainte secrète cherchera toujours à lui dérober ce qu'elle

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

s'efforcera de connaître. Cette défiance est triste ; mais elle est juste, elle est naturelle. Le pouvoir qui protége aujourd'hui, demain peut si facilement opprimer !

Le zèle d'un seul homme, animé de l'amour du bien, ses observations continuelles, ses patientes recherches, souvent aussi ces hasards heureux qui ne sont sans doute que les effets nécessaires de l'attention dirigée sans cesse vers le même but, sont peut-être les seuls moyens d'arriver, sinon à la vérité, du moins à la vraisemblance, dans ce genre de travaux.

C'est ainsi que je suis déjà parvenu à rassembler, sur l'industrie de la capitale, beaucoup de renseignemens recueillis de la bouche même de plusieurs commerçans, qui n'ont pas craint de s'ouvrir à moi avec cette confiance qui commande d'autant plus de réserve dans l'usage qu'on en fait, que son aban-

don n'a rien déguisé. Plusieurs notes, plusieurs Mémoires, parmi lesquels il en est d'anonymes, m'ont aussi été remis. Je m'en suis servi toutes les fois qu'ils ont paru ne pas s'écarter de la vérité, et j'en remercie ici leurs auteurs, quels qu'ils soient.

Cependant je n'ai pas jugé mon travail encore assez complet pour le présenter au public, malgré la bienveillance qui l'avait fait accueillir de l'Académie. Si un corps savant peut applaudir à des essais utiles, dont l'imperfection même devient un motif d'encouragement de sa part pour leur auteur, il n'en saurait être de même avec le public, qui a droit de vouloir qu'on lui présente, non une simple ébauche, mais quelque chose de complet et d'achevé.

Je ne lui donnerai donc mon second Mémoire que quand je le croirai tel que je ne puisse plus rien y ajouter; j'invite tous ceux qui peuvent m'éclairer de leurs

lumières, tous ceux qui possèdent sur l'industrie manufacturière ou mercantile de la capitale, le moindre renseignement, à me le faire parvenir. Je le recevrai avec reconnaissance, de quelque part qu'il vienne, et quel que soit celui qui me l'adresse, soit qu'il se fasse connaître ou qu'il garde l'anonyme. Au reste, je ferai remarquer que la réserve dans les renseignemens serait ici sans aucun but, puisque les détails ne servent qu'à former un ensemble dans lequel ils disparaissent, après avoir contribué à l'établir.

J'éprouve, en publiant cet écrit, un sentiment qu'il m'est aussi doux de sentir que d'exprimer; c'est celui d'une vive reconnaissance pour les magistrats, les chefs d'administration, les savans, tous ceux enfin qui m'ont accueilli sans me connaître, et n'ont pas dédaigné d'instruire, d'éclairer un homme qui n'avait d'autre titre auprès d'eux qu'un peu de zèle et d'amour pour les choses utiles.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Sans leurs conseils, sans leurs lumières, je n'aurais pu rien produire. Si cet ouvrage n'est pas jugé sans quelque mérite, je leur en reporte tout l'honneur; c'est à eux qu'il est dû.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

EXTRAIT

DU RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

PAR MM. MAURICE ET FOURIER, COMMISSAIRES,

Sur un Mémoire ayant pour titre : *Tableau des Consommations de Paris, etc.*,

Lu dans la séance du 24 mai 1819.

Un des membres les plus illustres de l'ancienne Académie des Sciences, Lavoisier, a traité cette même question, il y a vingt-huit ans, dans un Mémoire très-succinct. C'est le premier ouvrage de ce genre où l'on trouve réunis un aussi grand nombre de faits. Le tableau de l'industrie française qui a été publié dans le cours de cette année, et dont l'objet est beaucoup plus étendu, montre aussi dans tout son jour l'utilité des recherches statistiques. En général, les hommes les plus éclairés et qui ont le plus approfondi les questions d'économie politique, ont regardé l'énumération et la connaissance exacte des faits comme le premier élément de toute administration. C'est dans cette même vue que le préfet du département de la Seine a voulu favoriser toutes les recherches relatives à la statistique, et qu'il a donné communication des renseignemens précieux qu'il avait réunis avec beaucoup de soin.

En examinant le Mémoire de M. de Châteauneuf, et en comparant les résultats qu'il contient avec ceux que l'on possédait déjà, nous avons reconnu que l'auteur a dirigé

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ses recherches vers les objets les plus importans, et n'a rien omis de ce qu'il pouvait connaître exactement.

On doit assurément regarder comme un objet digne d'attention le calcul exact des valeurs consommées pour la subsistance et l'entretien d'une aussi grande masse d'hommes, telle qu'on la formerait en réunissant douze villes de soixante mille habitans dans un espace assez peu étendu pour qu'il s'y trouve deux cent soixante mille hommes par lieue carrée. C'est cette estimation des valeurs consommées qui est l'objet principal du Mémoire. On pourrait juger d'abord qu'il est assez facile de recueillir ces renseignemens, et qu'il suffit de consulter les registres des grandes administrations. On y puise, en effet, quelques élémens principaux; mais un très-grand nombre de résultats se trouve disséminé dans divers établissemens. Le travail, qui consiste à les distinguer parmi tant de détails superflus et à les réunir avec ordre, ne peut être que le fruit d'une rare patience, de beaucoup de discernement, et de l'expérience des affaires publiques.

L'auteur a examiné avec soin les résultats du commerce de l'épicerie; c'est un des articles de son ouvrage qui nous a paru contenir le plus grand nombre de renseignemens nouveaux.

Nous citerons aussi l'article du bois de chauffage, qui avait été évalué fort inexactement dans la plupart des ouvrages de statistique. L'auteur a remarqué une erreur grave qui s'était glissée dans les premiers états, et que l'on avait copiée dans les Mémoires subséquens. Toutefois M. Lalande avait estimé exactement la consommation du bois de chauffage dans son *Traité des Canaux navigables*. On peut évaluer à 1160 mille stères ou mètres cubes la consommation annuelle du bois de chauffage, ce qui donne un peu plus de cinq stères par feu, environ deux voies et demie. Nous ferons remarquer que les pro-

cédés propres à diriger utilement l'usage de la chaleur, et surtout la distribution de l'air échauffé, sont encore peu répandus. Ils commencent seulement à s'introduire dans les grands établissemens publics, et il n'y a aucun doute qu'ils ne procurent un jour une économie précieuse dans l'emploi du combustible. Quant à l'usage du charbon de terre, il est plus que quadruplé depuis vingt ans, et ce résultat doit être principalement attribué à l'accroissement remarquable que reçoit chaque année dans Paris l'industrie manufacturière. Les recherches qui auraient pour objet de décrire, avec les détails nécessaires, le commerce et l'industrie de cette grande ville, et d'en évaluer les produits, méritent les encouragemens et les soins du gouvernement. L'extrême variété de ces élémens rend les recherches dont il s'agit longues et difficiles. On peut en apprécier l'étendue, en considérant que plus de cinq cents professions diverses sont exercées dans plus de quarante mille boutiques ou ateliers.

L'auteur n'a pu comprendre dans son travail qu'un certain nombre d'objets principaux, et il fait remarquer lui-même l'imperfection inévitable de plusieurs de ses résultats ; mais il a beaucoup augmenté le nombre des articles dont la connaissance doit le plus intéresser l'administration, et il les a évalués avec toute l'exactitude que l'on peut obtenir aujourd'hui en pareille matière. Nous aurions désiré qu'il eût fait connaître avec plus de détail les sources dans lesquelles il a puisé.

Le Mémoire est terminé par un tableau général qui présente les diverses consommations pour deux époques, savoir :

1°. L'année 1789 (c'est à cette année et aux dix précédentes, que l'on peut rapporter les recherches de Lavoisier.)

2°. L'année 1817. Le second état est beaucoup plus

étendu que le premier, l'auteur ayant ajouté un grand nombre d'articles qui avaient été omis dans le travail précédent.

Nous venons de faire connaître l'objet du Mémoire de M. Benoiston de Châteauneuf. Nous croyons devoir proposer à l'Académie d'accorder son approbation à cet ouvrage, et d'inviter l'auteur à se livrer avec persévérance aux recherches qu'il a entreprises. Elles présentent dans leur état actuel un grand nombre de résultats utiles, dignes de fixer l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'administration et des sciences économiques.

Signé, le baron MAURICE, FOURIER, rapporteur.

L'Académie approuve le rapport, et en adopte les conclusions.

Le secrétaire perpétuel, chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'Honneur,

Signé, DELAMBRE.

Nota Depuis ce rapport, il a été fait à l'ouvrage qui en est l'objet beaucoup de changemens et d'additions.

RECHERCHES

SUR

LES CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES

ET

INDUSTRIELLES DE PARIS.

Près d'un milion d'hommes sont rassemblés sur un même point; ils y vivent, ils y consomment. Autour d'eux, loin d'eux, leurs besoins occupent une multitude de bras, tandis que, dans leur sein même, une classe plus pauvre, mais aussi plus industrieuse, travaille sans relâche à satisfaire leurs caprices, leurs goûts, et trop souvent leurs passions.

Ainsi, un afflux continuel de tous les points les plus éloignés vers ce centre commun et toujours absorbant, a dû s'établir au dehors; en même temps qu'un mouvement infini de travaux de toute nature, une création perpétuelle de produits de toute espèce, entretient au dedans un échange sans fin, un déplacement sans repos d'hommes, de choses, d'intérêts et d'argent : tel est Paris.

L'on s'est proposé de donner, dans cet ouvrage, le tableau de ses consommations en tout genre, ou, en d'autres termes, de rechercher à quelle somme se monte la dépense générale de ses habitans pendant le cours d'une année. Il y a plus que du plaisir à s'en occuper, il y a plus que de la curiosité à le savoir.

Déjà un pareil travail avait été entrepris avant la révolution. En 1791, le comité d'impositions de l'Assemblée Nationale, ayant désiré connaître l'état du commerce et les différentes consommations de la France, et de sa capitale en particulier, un membre offrit de communiquer les recherches qu'il avait faites sur ce sujet, en prévenant toutefois qu'il ne les regardait que comme très-incomplètes : ce n'était encore, disait-il, qu'une ébauche qu'il regrettait de

n'avoir pas eu le temps de rendre plus exacte et plus parfaite.

Cet homme qui tenait un langage si modeste, qui voulait que l'on n'eût pas une confiance entière dans son ouvrage, était le célèbre et malheureux Lavoisier.

Son Mémoire sur les consommations de la capitale, joint, à des aperçus profonds, des résultats qui méritaient alors toute la confiance qu'inspirait le nom de l'auteur. Mais, en statistique surtout, ce qui est vrai dans un temps ne l'est plus dans un autre. Les réflexions de Lavoisier ont conservé toute leur justesse, tandis que ses calculs l'ont perdue : cela n'a rien qui doive étonner ; ils dépendaient des circonstances, ils ont dû changer avec elles. Depuis trente ans, la valeur des choses, le nombre des individus, ont singulièrement augmenté dans Paris.

Pour rendre à ses calculs l'exactitude que le temps leur a enlevée, il faudrait les recommencer tous, en leur donnant pour base de nouvelles recherches ; mais peut-on espérer de le faire avec quelque succès ?

Lavoisier écrivait avant la révolution, ou du moins à une époque encore assez rapprochée

de l'ancien ordre de choses, pour qu'il pût se procurer des renseignemens certains. Si les corps de marchands étaient déjà dissous, si beaucoup de droits n'existaient plus, à défaut de ces corporations détruites, de ces droits abolis, les jurés, les syndics vivaient encore, et l'on pouvait trouver auprès d'eux des connaissances aussi précieuses qu'elles étaient positives.

Aujourd'hui tout a disparu, les hommes et les choses. La destruction des corps de métiers, l'abolition d'un grand nombre de droits, la facilité de tirer directement les produits des manufactures qui les ont créés, sans qu'ils soient soumis au moindre examen dans leur trajet du fabricant chez le détailleur; ces manufactures elles-mêmes devenues marchandes et vendant pour leur propre compte les objets sortis de leurs ateliers; cette latitude immense, enfin, laissée au commerce, qui en augmente chaque jour les efforts et les progrès, rend bien difficiles, pour ne pas dire impossibles, des renseignemens exacts sur chacune de ses branches. Pour un petit nombre de denrées, qui, à raison de leur nature et de leur importance, sont placées immédiatement sous l'œil de l'autorité, sont surveillées, taxées par elle, combien en est-il qui n'ont aucune part à son at-

tention ? dont la vente n'est soumise à aucune vérification, à aucune formalité? Combien de marchands exercent sous la protection des lois, mais non sous leur surveillance, leur libre et tranquille négoce? Certes, nous sommes loin de vouloir que cette précieuse liberté soit détruite; notre dessein n'est point de renfermer l'industrie dans les bornes étroites d'un travail rigoureusement circonscrit, ni d'étouffer l'intelligence sous des peines sévères. Un vertueux magistrat, qui pensait que le privilége de gouverner les hommes ne dispense pas de les aimer, Turgot ne pouvait imaginer qu'une pièce d'étoffe, faute d'être conforme à certains réglemens, dût être coupée de trois aunes en trois aunes, et celui qui l'avait faite condamné à une amende capable de réduire toute une famille à la mendicité. « Le patrimoine du pauvre est tout entier dans la force et l'adresse de ses doigts, a dit Smith : ne pas lui laisser la libre disposition de cette force et de cette adresse toutes les fois qu'il ne l'emploie pas au préjudice des autres hommes, c'est attenter à la plus indisputable des propriétés. » Et Smith a raison; mais ce n'est pas vouloir la détruire, ce n'est pas gêner l'indépendance du commerce, que de souhaiter qu'une surveillance active en fasse disparaître les abus et les désordres. Une sorte de fureur

mercantile multiplie chaque jour, sans raison comme sans mesure, les magasins, les boutiques, les échopes, les étalages. Qu'arrive-t-il de cette exagération de toutes les branches de commerce? Que chacune en particulier, ne pouvant supporter l'extension qu'on lui donne, on est bientôt dans la nécessité d'en réunir plusieurs ensemble, ce qui, mêlant tout, confond tout, sans avantage pour l'acheteur, sans bénéfice pour le vendeur: heureux encore quand le besoin de vivre et de soutenir un commerce, que tout conspire à ruiner, ne jette pas celui-ci dans une foule d'opérations et de pratiques où la bonne foi, la probité, expirent cent fois par jour.

Il a paru, depuis quelques années, différens ouvrages de statistique; mais tout le talent dont leurs auteurs ont fait preuve, en les composant, a moins servi la science qu'il n'en a révélé la faiblesse; dans tous, les renseignemens sont incomplets, les calculs incertains, la doctrine peu sûre. On ne sait pas encore ce qu'il faut entendre par la balance du commerce; et l'on ne connaît pas plus exactement ce que la France rapporte de blé dans une année. Ainsi, d'un côté, l'on ignore, de l'autre on égare, et l'on n'égare que parce que l'on ignore; déplo-

rable cercle que nous parcourons depuis long-temps, et qui montre à quel point l'espace immense qui sépare l'erreur du savoir, est loin encore d'avoir été franchi.

Multiplions donc les recherches, recueillons partout des faits; occupons-nous de les rassembler, de les classer avec soin. Ainsi réunis, ils parleront d'eux-mêmes assez haut, il sortira de leur ensemble des vérités assez claires; mais, jusques-là, il serait plus que hasardeux de risquer des conjectures et des raisonnemens que l'on s'exposerait à voir, dans la suite, démentis par l'expérience.

Nos lecteurs ont déjà pressenti que nos calculs ne s'accorderaient plus avec ceux de Lavoisier. Aux raisons que nous en avons données, l'accroissement de la population, le renchérissement des denrées, ainsi que l'omission de différens objets, il faut en ajouter encore une nouvelle. Dans son travail, il n'a souvent fait entrer que le simple prix de la matière première, sans y comprendre celui qu'elle doit ensuite à la main qui la met en œuvre : c'est celui-là, au contraire, que nous nous sommes constamment occupés de déterminer, autant du moins qu'il nous a été possible. S'il est vrai qu'il se consomme chaque année, dans Paris, une certaine

quantité de draps, de toile, de bois, etc., il ne l'est pas moins que ces matières ne sont mises dans la circulation qu'après avoir reçu des mains de l'industrie des formes qui, en les rendant plus utiles, plus commodes aux différens usages de la vie, leur donnent aussi une valeur nouvelle, un prix plus élevé. C'est donc de ce dernier prix qu'il convient de tenir compte dans la consommation ou la dépense de l'habitant de Paris. On voit combien nos résultats doivent différer de ceux de Lavoisier, et quelle en est la cause; il ne s'est pour ainsi dire, occupé que de la matière brute; nous, nous avons presque toujours considéré la matière ouvragée.

Notre travail sera divisé en deux parties. La première comprendra, sous le titre de *Consommation alimentaire*, tout ce que le besoin et l'habitude rendent nécessaire à l'existence. La seconde aura pour objet tout ce que l'art et le goût ajoutent d'aisance et d'agrément à cette même existence, c'est-à-dire la *consommation industrielle*, plus étendue, plus riche, plus variée que la première. La nature a borné les besoins de l'homme; mais l'homme a-t-il jamais borné ses goûts, ses désirs, et même ses caprices !

Nous allons d'abord entrer dans quelques dé-

tails sur la population de Paris : c'est suivre l'ordre naturel des idées, que de faire précéder l'examen des choses consommés de notions sur ceux qui les consomment.

PREMIÈRE PARTIE.

POPULATION.

La population de Paris, qui, au dix-huitième siècle, se montait à 550,000 habitans environ, était beaucoup augmentée cinquante ans après, puisque l'abbé d'Expilly, qui écrivait en 1768, l'estimait déjà à 661,200 individus. Il est vrai, qu'au commencement de la révolution elle retomba à 600,000, et c'est à ce nombre que la fixe Lavoisier, dans ses tableaux de la richesse territoriale du royaume ; mais cette diminution passagère disparut avec les causes malheureuses qui l'avaient produite, et l'auteur de la *Géographie commerçante*, ouvrage composé en 1800, neuf ans après celui de Lavoisier, la portait déjà à 640,504 personnes, d'après les recensemens de 1794.

Enfin, suivant un dénombrement fait avec

beaucoup de soin, en 1817, elle s'est trouvée être de 713,966 habitans (1).

On la partage de la manière suivante :

Population fixe	657,172 individus,
Population mobile composée des étrangers, militaires, etc.	56,794
Total	713,966 (2)

Le mouvement en a subi quelques variations dans la période d'un siècle, à raison de son accroissement continuel.

De 1708 à 1718, c'est-à-dire, pendant dix ans, sur.....	543,616 individus.
Le nombre des mariages, terme moyen, a été de...	4,000
Celui des naissances de.	16,809
Celui des morts de . . .	17,412
Et en 1816, sur	713,966 habitans,
Le nombre des mariages a été de.	6,382

(1) M. Chaptal, dans son livre de l'*Industrie frauçaise*, ouvrage nouvellement publié, t. Ier, ch. II, art. *Volaille*, à la note, porte la population de Paris à 713,765 habitans, non compris les étrangers. C'est une erreur.

(2) Renseignemens communiqués par la préfecture de la Seine.

Celui des naissances de . 23,759
Celui des morts de . . . 19,124

Ainsi, dans l'espace de cent ans, le nombre des naissances est augmenté d'un peu plus des deux cinquièmes de ce qu'il était; celui des décès d'un dixième environ; celui des mariages des trois cinquièmes; il est dans le rapport d'un à 111,87 avec la totalité des habitans, comptés sur le pied de 714,000.

Les différens âges de la population fixe peuvent être établis de la manière suivante :

De 0 à 5....	22,656 hom.	22,909 fem.	45,565
De 5 à 10....	20,806....	22,544....	43,350
De 10 à 15....	22,995....	24,373....	47,368
De 15 à 20....	32,621....	35,724....	68,345
De 20 à 25....	26,582....	36,735....	63,317
De 25 à 30....	27,019....	35,957....	62,976
De 30 à 40....	48,003....	58,150....	106,153
De 40 à 50....	38,572....	47,422....	85,994
De 50 à 60....	34,852....	34,578....	69,430
De 60 à 70....	23,043....	23,087....	46,130
De 70 à 80....	7,017....	8,730....	15,747
De 80 à 90....	1,038....	1,624....	2,662
De 90 à 100....	42....	91....	133
De 100 et au-des..	1....	1....	2
	305,247	351,925	657,172
Population mobile.....			56,794
			713,966

Il résulte de ce tableau que parmi les adultes, le nombre des femmes surpasse celui des hommes de 45,000 (un peu plus du cinquième), différence considérable que la nature n'établit point entre les deux sexes au moment de la naissance, mais qui doit être attribuée à la mortalité devenue plus active sur les hommes de 20 ans à cinquante, depuis nos quinze dernières années de guerre (1) et sans doute, aussi, au grand nombre d'individus du sexe féminin qui désertent chaque année les campagnes pour échanger dans la capitale les pénibles travaux de l'agriculture, contre les occupations plus douces de la domesticité; aussi, compte-t-on dans Paris, près de 100,000 domestiques (2).

---

(1) On trouve, dans *les Oisivetés* de Vauban, qu'il écrivit en 1696, que dans la seule élection de Vezelai, dans le Nivernais, il y avait aussi, de son temps, 307 femmes de plus que d'hommes, et 133 filles à marier plus que de garçons; ce qui prouve, dit le maréchal, la dissipation des hommes par la guerre.

(2) En 1755, suivant Expilly (*Dict. de la France*), art. *Paris*, sur 71,114 familles, il y en avait 17,657 seulement, c'est-à-dire le quart, qui employaient à leur service 44,000 domestiques, maîtres-d'hôtel, femmes-de-chambre, servantes, etc. Ce relevé, pris sur les rôles de la capitation, était regardé comme exact. Un semblable, s'il était fait

Toute cette immense population, qui représente 225,000 familles, se trouve distribuée entre les douze arrondissemens de la capitale de la manière suivante :

ARRONDIS.	QUARTIERS.	POPULATION.
1er.	Tuileries. Champs-Élysées. Place Vendôme. Roule.	52,421
2e.	Feydeau. Chaussée d'Antin. Palais Royal. Faubourg Montmartre.	65,523
3e.	Montmartre. Faubourg Poissonnière. Saint-Eustache. Mail.	44,932
4e.	Louvre. Saint-Honoré. Marchés. Banque.	46,624
5e.	Bonne-Nouvelle. Comtesse d'Artois. Faubourg Saint-Denis. Porte Saint-Martin.	56,871
	A reporter.....	266,371

aujourd'hui, serait un renseignement précieux pour servir à l'histoire des progrès de l'aisance et du luxe dans la capitale.

ARRONDIS.	QUARTIERS.	POPULATION.
	Report.....	266,371
6e.	Lombards.....	
	Saint-Martin-des-Champs...	
	Temple.....	
	Porte Saint-Denis.....	72,682
7e.	Saint-Avoie.....	
	Mont-de-Piété.....	
	Marché Saint-Jean.....	
	Arcis.....	56,245
8e.	Quinze-Vingts.....	
	Marais.....	
	Popincourt.....	
	Faubourg Saint-Antoine....	62,758
9e.	Ile Saint-Louis.....	
	Hôtel-de-Ville.....	
	Cité.....	
	Arsenal.....	42,932
10e.	Faubourg Saint-Germain...	
	Monnaie.....	
	Saint-Thomas-d'Acquin. ...	
	Invalides.....	81,133
11e.	Sorbonne.....	
	Luxembourg.....	
	École de Médecine.....	
	Palais de Justice.....	51,766
12e.	Saint-Jacques.....	
	Jardin du Roi.....	
	Saint-Marcel.....	
	Observatoire.....	80,079
		713,966(1)

(1) Tableau communiqué par l'administration.

Vingt-six mille maisons contenant 179,000 locations, parmi lesquelles on en compte 96,000 au-dessous de cinquante écus, et 3576 seulement, au-dessus de dix-huit francs, logent les 700,000 habitans de Paris (1); chaque maison en contient donc 27, l'une dans l'autre.

---

(1) En 1552, il y en avait 12,000; en 1568, 14,000, suivant le président de Thou; en 1637, 20,400, selon Lacaille (*Description de Paris*); et en 1766, 23,500, selon l'abbé d'Expilly, *Dictionnaire de la France*, art. *Paris*.

A Lyon, dans le milieu du siècle dernier (1762), 416,000 âmes environ habitaient 4,470 maisons, ce qui revient à 24 individus pour chacune (*). On conçoit bien que dans deux villes, comme Paris et Lyon, centres d'une immense et florissante industrie, une nombreuse population ouvrière s'accumule et se presse dans les habitations; mais on ne voit pas aussi bien pourquoi, à Rouen, l'une des villes les plus manufacturières du royaume, il y avait à peu près à la même époque près de dix mille maisons pour 63,600 habitans, ou dix personnes par maison. Nous ignorons si l'on trouverait aujourd'hui le même rapport entre les citoyens de cette grande ville et leurs habitations; mais nous savons que les inductions d'une plus ou moins grande salubrité que l'on en voudrait tirer seraient détruites par les faits. A Lyon, la mortalité était alors, année commune, d'un individu sur 51; à Paris, d'un sur 40 et demi, et à Rouen, d'un sur 35 trois quarts. La

(*) Messence, *Recherches sur la population de la France*, édit. 1766.

Pour rassembler en peu de mots les différentes chances auxquelles la population de la capitale est soumise, on peut établir que sur les 714,000 individus (en nombre rond) dont elle se compose,

Il en meurt, année commune, un trente-quatrième.

Il s'en marie le centième ; près d'un vingt-troisième demeure célibataire (2), et il en naît un trente-troisième ou 21,000.

Ceux qui pensent que les mœurs d'un peuple ne s'étudient pas moins bien dans les actions de sa vie privée que dans ses lois, ne trouveront pas sans intérêt le tableau suivant ; il présente le rapport des enfans-trouvés avec le nombre des naissances, d'après une moyenne tirée de dix en dix ans, depuis le commencement du dernier siècle. Ces rapprochemens plaisent à l'esprit, bien qu'il ne faille pas prendre à la rigueur les données qu'ils fournissent.

---

mortalité des hôpitaux n'est point comprise dans ce calcul.

On en compte à Londres au-delà de 160,000, sans y comprendre 428 églises et chapelles. (Colqhoun, *Traité de la police de Londres*, ch. 19.)

(1) On en compte 31,713 des deux sexes, 14,624 hommes, et 17,089 femmes.

Il est né année commune (1);

Années.		Naissances.	Enfans trouvés.	Rapports.
De 1715 à	1720 (2)	18,039 enf.	1,670	10,80
1720	1730	18,984	2,159	8,79
1730	1745	18,967	2,747	6,90
1740	1750	18,422	5,356	5,48
1750	1760	19,317	4,581	4,21
1760	1770	18,857	5,799	3,25
1770	1780	19,860	6,568	3,02
1780	1790	19,999	3,741	3,48
1790	1800	21,832	3,864	5,65
1800	1810	19,991	4,390	4,55
1810	1820	22,116	4,560	4,85

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur ce relevé pour se convaincre que le nombre des enfans illégitimes a suivi, depuis un siècle, une progression qui n'est point en rapport avec celle des naissances. Au reste, c'est une chose digne de remarque, que l'espèce de régularité à laquelle ce nombre semble soumis pendant une

---

(1) Ce tableau est extrait des registres de l'état civil de Paris.

(2) Ce premier rapport n'est tiré que sur 5 ans seulement.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

certaine suite d'années, au bout desquelles il augmente ou diminue, pour reprendre ensuite et garder encore quelque temps la même fixité, au moins dans l'expression numérique qui indique le mille.

On lit, dans un ouvrage très-répandu, le passage suivant, écrit par un homme dont les connaissances en statistique sont aussi étendues que variées : « La proportion des enfans légi-« times aux illégitimes est bien différente sui-« vant les lieux et les époques. Pour huit années « il y en avait, en Finlande, 1 sur 22, en « Suède, 1 sur 20, à Stockholm, un sur 3, à « Strasbourg, en 1800 1 sur 4, 1/12e., dans « les vingt premières années du siècle dernier, « on en comptait, à Stuttgard, 1 sur 42, « 4/10e.; aujourd'hui on en compte un sur 6, « 8/10e., et dans d'autres villes d'Allemagne, « 1 sur 5, 6, 7, etc. (1). »

On croit généralement que les goûts, les habitudes, la manière de vivre enfin des Parisiens, abrège leur existence, en en usant trop promptement les ressorts. Cependant le terme moyen

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. *Mortalité*, par M. le docteur Friedlander.

de la vie est, à Paris, de trente-trois ans, et ce nombre est depuis long-temps adopté en chronologie pour compter les générations. Il existe dans la capitale soixante mille habitans de l'âge de soixante à quatre-vingts ans, ce qui en fait le onzième, et près de quatre par mille, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans.

La mortalité est :

à Vienne, d'un sur	20
à Edimbourg, d'un sur	21
à Dublin, d'un sur	22
à Amsterdam, d'un sur	22
à Rome, d'un sur	23
à Berlin, d'un sur	26
à Londres (en 1801, selon Heberden), d'un sur	35
à Pétersbourg, d'un sur	28

Celle de Paris (1 sur 34(1)) n'a donc rien qui doive faire regarder ses mœurs ou son climat comme plus nuisibles que ceux de toute autre capitale de l'Europe.

Au reste, ce n'est ici qu'une mortalité rela-

(1) La mortalité des hôpitaux se trouve comprise dans ce nombre.

tive au nombre donné d'habitans ; c'est-à-dire, celle qui a lieu sur les 714,000 individus que renferme Paris ; on aurait tort de la regarder comme absolue, puisque chaque année une certaine quantité d'enfans envoyés en nourrice, emportent leur mortalité au dehors.

Voyons ce qu'elle serait effectivement, si cette émigration n'avait pas lieu.

De 1804 à 1813, la moyenne annuelle des naissances a été dans Paris de 19,500 enfans.

Dans le même espace de temps, il en a été envoyé au bureau des nourrices, 47,249 ou 4,724 par an (1).

Mais ces enfans ne sont pas les seuls dont le premier âge s'élève loin de Paris. Il en est d'autres encore qui doivent cet exil à de plus tristes causes ; ce sont les enfans-trouvés.

L'hôpital qui les recueille à leur entrée dans la vie, se peuple de deux manières : d'abord, des enfans que le libertinage ou la misère vient y déposer en secret, et ensuite, de ceux qu'on y apporte de l'hospice de l'accouchement. On estime que Paris qui entrait avant la révolution,

(1) Rapport sur les hôpitaux année 1816, p. 378.

pour les deux tiers dans les naissances illégitimes, y contribue aujourd'hui pour les sept-huitièmes, et la province pour le reste (1).

Pendant les mêmes dix années, il a été reçu à l'hospice de l'allaitement, 45,921 enfans, ou 4,592 par an, sur lesquels 39,703 seulement (à cause des morts (2)) ont été mis en nourrice à la campagne : la moyenne annuelle serait donc 3,970.

Si nous réunissons ce dernier nombre à celui du bureau des nourrices (4,724), nous aurons un total de 8,700 enfans qui sont soustraits chaque année à la mortalité de Paris, total que l'on peut hardiment porter à 13,500, parce qu'il faut l'augmenter encore des enfans envoyés directement en nourrice par leurs parens, et que nous croyons devoir être au moins aussi nombreux que ceux dont se charge le bureau.

Il ne s'agit plus que de connaître à présent le rapport de mortalité de la première année de la vie à Paris, et de l'appliquer aux enfans

---

(1) Rapport sur les hôpitaux, page 77.

(2) Voyez le tableau des enfans reçus et morts dans l'hospice, depuis 1789, page 126; et aussi celui page 128 du même rapport.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

qui en sortent, pour savoir de combien ils auraient augmenté les décès, s'ils y fussent restés.

Ce rapport est environ un sur six et demi ou 148 par mille : il serait donc de 2,000 pour 13,500.

Ainsi, le nombre total des décès dans la capitale ne serait plus de 21,000, année commune, mais bien de 23,200, et la mortalité d'un sur 31,04, au lieu d'un sur 34.

On objectera sans doute que cette émigration des enfans envoyés chaque année en nourrice, se trouve compensée par ceux qui en reviennent. Il est possible qu'il en soit ainsi sous le rapport numérique, mais sous celui de la mortalité, l'immigration ne saurait balancer ici la sortie, puisque l'une se compose d'enfans à peine âgés de quelques jours, et l'autre d'enfans ayant déjà un, deux et trois ans, et l'on sait combien les chances de mortalité sont différentes à tous ces âges.

Depuis trente ans, on a fait, pour l'assainissement de Paris, tout ce que réclamaient la raison et l'humanité ; le régime intérieur des hôpitaux s'est amélioré. Il mourait autrefois à l'Hôtel-Dieu 2 malades sur 9 ; aujourd'hui la mortalité est seulement d'un sur sept ou 14 sur

100, au lieu de 22. Les ponts, les quais ont été débarrassés des maisons qui les surchargeaient. On a multiplié les places publiques, les grandes rues, les fontaines, et construit des marchés sur un plan plus vaste et mieux entendu. Les abattoirs, les fonderies, les cimetières, ont été transportés du centre de la ville aux extrémités. Enfin l'heureuse découverte de la vaccine est venue diminuer le nombre d'enfans qu'enlevait, chaque année, la petite vérole.

Curieux de connaître quelle réduction dans la mortalité avaient apporté ces nombreux et utiles changemens, nous avons pris la moyenne des décès de dix années antérieures à la révolution (de 1779 à 1788), et nous l'avons comparée à la population supposée être, d'après le terme moyen des naissances pendant le même espace de tems, multiplié par 33, de 662,800 individus. (1)

Voici le résultat :

---

(1) M. Des Pommelles en comptait 660,000, dans son Mémoire sur les milices, publié en 1789.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

EN 1788.

Population calculée sur la moyenne des naissances de 10 années, multipliée par 33....	662,800	1 sur 33,73
Mortalité calculée sur la moyenne des mêmes 10 années.....	19,650	

EN 1817.

Population.....	714,000	1 sur 34
Mortalité calculée de la même manière.....	21,000	

Autrefois, sur mille individus, il en mourait $29\frac{646}{1000}$; aujourd'hui, sur le même nombre, il en meurt $29\frac{411}{1000}$.

Il est probable qu'on trouverait la mortalité moins forte encore, si l'on pouvait connaître, d'une manière positive, qu'elle était, avant la révolution, la population de la capitale. En multipliant par 33 la moyenne des naissances sur dix années antérieures à cette époque, nous n'avons établi qu'un calcul très-hypothétique. Ce n'est que depuis 1789, que des recensemens fréquens ont mis à même de déterminer avec plus de certitude le nombre des habitans de Paris. Jusque-là on n'avait pas craint de se livrer à cet égard aux exagérations les plus fortes,

que l'on prenait pour la vérité. Béguillet, dans son *Traité de la mouture économique* (1), ouvrage écrit il y a cinquante ans environ, cite comme très-exact le dénombrement fait du tems du maréchal de Vauban, qui portait à 700,000 le nombre des habitans de Paris. Partant de cette base, et supposant que, depuis ce tems, la capitale s'est beaucoup agrandie, ce qui est vrai, il en estime, au moment où il écrivait, la population à 800,000 individus, ce qui est faux, et la consommation de pain faite, par eux, à 1,200,000 livres chaque jour, ou une livre et demie par personne, ce qui n'est pas plus vrai.

Dans un ouvrage publié l'année dernière, on trouve les détails suivans dont la certitude ajoute encore à l'intérêt.

Au 1er. janvier 1817, le nombre des malades et des enfans-trouvés existant dans les différens hôpitaux et hospices de Paris était de. . . . . 25,852 individus (2)

Celui des malades admis

A reporter. . 25,852

(1) Tom. II, pag. 338, à la note.

(2) Compte rendu par l'administration des hôpitaux, exercice 1817.

Report.	25,852
dans les hospices de clinique de la charité et de l'école de médecine, pendant l'année;	
Celui des enfans reçus dans l'hospice de la vaccine, ou mis en apprentissage; et celui des indigens auxquels on a accordé la pension représentative de leur admission dans les hospices, ont été de.....	6,207
Celui des indigens secourus à domicile, de.....	88,383
Entrés pendant l'année dans les hôpitaux et hospices	49,498
Total.....	169,940

Ce nombre est déjà bien considérable malgré les doubles emplois qu'on doit y supposer; il l'a été encore plus en 1813. Les seuls secours à domicile s'étendirent cette année à plus de cent mille personnes, parmi lesquelles on comptait 38,000 enfans. Il y en avait eu jusqu'à 53,000 en 1810. (1) De 1804 à cette même année, c'est-

(1) Voy. p. 349, les tableaux de la population indigente de Paris dans le rapport sur les hôpitaux, déjà cité.

à-dire dans l'espace de six ans, le nombre des femmes indigentes a doublé, il s'est élevé d'année en année de 21 à 38,800, par une progression toujours croissante dont les termes ont été les suivans.

En 1804.....20,800
1805.....22,400
1806.....23,900
1807.....25,100
1808.....37,600
1809.....37,900
1810.....38,800

Les professions qui mettent le moins à l'abri du besoin ceux qui les exercent, sont parmi les hommes, celles de serrurier, de tailleur, de cordonnier, de porteur d'eau, de maçon, de commissionnaire, de journalier, de marchand ambulant, et de peintre; et parmi les femmes, celles d'ouvrière en linge, de brodeuse, de couturière, de gantière, de dévideuse, fileuse, ravaudeuse, faiseuse de ménage, et journalière. La modicité des gains rend suffisamment raison de la misère qu'elle entraîne à sa suite. Il en est cependant encore une autre cause. La perte de sa femme enlève à l'ouvrier sa compagne et la mère de ses enfans, mais elle lui laisse du moins son état et avec lui les moyens d'exister.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

La mort de son mari au contraire, plonge souvent une veuve dans l'indigence ; aussi le tableau que nous avons sous les yeux, contient-il seulement 8,700 hommes veufs, et 32,000 femmes veuves. C'est trop pour ce sèxe faible et intéressant d'avoir à supporter à la fois les maux de la nature et les rigueurs du sort.

Tous ces faits prouvent que si la vie n'est pas rapidement moissonnée à Paris, elle ne s'écoule pas non plus au milieu de l'aisance, pour une très-grande partie de ses habitans, et qu'elle est pour eux plus longue qu'heureuse; que dans cette première ville de la France et du monde peut-être, où le luxe et les arts étalent avec tant de profusion et d'orgueil, leurs brillans chefs-d'œuvres et leurs riches trésors, la misère sous toutes les formes, se place à côté de l'opulence; que dans l'espace de dix ans, la moitié de son immense population va s'engloutir dans les hôpitaux (1), et que le quart des individus qui la compose (2), périrait,

(1) On a reçu dans les hôpitaux, depuis le 1er. janvier 1804 jusqu'au 30 décembre 1813, 352,915 individus, ou 35 mille par an. Il en est mort 47,861 (*Rapport sur les hôpitaux*, imprimé en 1816, p. 305.)

(2) Nous comptons ici la population sur le pied de 700,000 habitans.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

chaque année, d'indigence et de faim, si la charité n'égalait ses dons au besoin, vérité qui console à côté de beaucoup d'autres qui affligent.

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations sur la population. Elle n'est pas l'objet principal de notre travail.

CONSOMMATION

ALIMENTAIRE.

PAIN.

La consommation du pain dans Paris, a été depuis fort longt-temps l'objet de recherches multipliées de la part des savans et de l'administration, tout ensemble.

Nous ne nous occuperons point ici des calculs de MM. Malouin et Duvaucelle, qui n'ont pas craint de faire monter cette consommation à l'énorme quantité de dix-huit cent mille setiers de grains par an, ou quatre cent trente-deux millions de livres de pain (1). Une telle exagération exclut jusqu'à l'examen des moyens qui y ont conduit.

Les évaluations de MM. Dupré-de St.-Maur

(1) Voyez son *Art du Boulanger*, dans les *Arts et Métiers*, de l'Académie, et le Mémoire de M. Duvaucelle, sur les meilleurs moyens d'approvisionner la capitale. Paris, 1791.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

et Paucton (1), sont beaucoup moins éloignées de la vérité, par celà même qu'elles se renferment dans des bornes plus raisonnables. Ces écrivains pensent, d'après les autorités dont ils s'appuyent, que la consommation pour l'année 1750, était seulement de 984 mille setiers ou 236 millions de livres de pain; ce qui est presque la moitié de celle trouvée par MM. Malouin et Duvaucelle.

Enfin, Lavoisier, et après lui M. Tessier se sont également occupés quelques années avant la révolution, de cet intéressant problème d'économie politique; et l'un et l'autre en prenant toutes les précautions d'une attention scrupuleuse sont arrivés à des résultats différens, mais qui du moins ne choquent en rien la vraisemblance.

Suivant le premier, la consommation annuelle de la capitale, est de deux cent six millions de livres de pain, et suivant le second, de deux cent soixante-et-un millions.

Cette différence entre leurs calculs, ainsi qu'entre tous ceux de leurs devanciers, provient d'abord de l'embarras où l'on est d'appré-

(1) Dans sa *Metrologie*, ouvrage d'ailleurs extrêmement curieux; pag. 488.

cier la quantité de farine employée pour faire l'amidon, le vermicel, les bouillies, les pâtisseries, etc.; le poids du pain dont on nourrit les chiens, les chats, et autres animaux; et surtout de l'extrême difficulté qu'il y a toujours eu d'évaluer la population d'une grande ville : élément le plus important à fixer dans ce genre de calcul, et qui, trop souvent, ne l'a été que d'une manière vague et incertaine.

Aujourd'hui, cependant, les circonstances paraissent aussi favorables qu'on puisse le désirer, pour entreprendre un nouveau travail. Un double recensement vient d'être fait, dans des vues différentes, par les deux préfectures du département et de la police, et le résultat en ayant été à peu près identique, il semble qu'on peut l'adopter dès-lors avec confiance. Que gagnerait-on d'ailleurs à rejeter cette donnée, puisqu'on ne pourrait la remplacer par aucune autre ?

De plus, la disette des dernières années, ayant nécessité pendant plusieurs mois, de la part de l'administration, une vérification rigoureuse des sacs de farine employés par chaque boulanger, en même temps qu'une surveillance continuelle sur la cuisson et la vente du pain dans chaque boutique, il est difficile de ne pas

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

croire à la vérité de ces nouveaux renseignemens, ainsi qu'à l'exactitude d'un travail auquel ils serviraient de base.

La communauté des boulangers de Paris désigne tous les ans un certain nombre d'électeurs, chargé de constater, chacun dans son quartier, la quantité de sacs de farine mis chaque jour en cuisson par les débitans de son arrondissement, et de la faire connaître aux syndics.

Ceux-ci, choisis parmi les membres de la communauté les plus recommandables par leur instruction et leur expérience, ajoutent ensemble toutes ces quantités différentes, dont le total indique ainsi le nombre de sacs nécessaires à la consommation journalière de Paris. Les deux termes extrêmes de ce commerce important donnent depuis un sac et demi jusqu'à six, pour la vente du plus faible et du plus fort des 570 boulangers de Paris.

Cette manière de procéder, qui établit la dépense par le produit, et s'élève ainsi des détails à l'ensemble, présente tout le degré de certitude possible en ces matières. Nous venons de dire qu'une administration dont les recherches sont toujours plus près de la vérité qu'aucune autre, parce qu'elle y arrive par les rapports secrets

d'une foule d'agens inconnus, n'a pas hésité à en adopter les calculs. Nous nous en servirons aussi, de préférence à ceux de la halle aux grains et même à ceux consignés dans le mémoire des membres du conseil du département de la Seine, sur les subsistances de Paris.

Selon ce mémoire (1), la consommation journalière de cette ville est de 1450 sacs de farine, du poids de 325 livres chacun, fournissant à raison de 102 pains de quatre livres par sac, 591,600 livres de pain, tandis qu'elle est en effet de 1700 sacs, ou de 693,600 livres de pain. On comprend dans ce nombre celui dont les boulangers forains, et plusieurs même de la capitale, approvisionnent le marché deux fois la semaine; on l'évalue, année moyenne, à quatre à cinq mille sacs, ou à quatre mille cinq cents livres de pain par jour.

Mais ici, comme en toute autre espèce de commerce, l'importation et l'exportation sont tellement soumises à la certitude du bénéfice ou de la perte, que dans les momens difficiles pendant lesquels le prix du pain est maintenu dans Paris à un taux qui ne lui permet pas de s'élever

(1) Pag. 62 et 65.

avec celui de la farine, l'importation se réduit tout à coup à peu de chose, tandis que la fabrication intérieure augmente jusqu'à deux mille sacs par jour. Aussi l'exportation s'empare à tel point de cet immense débit, qu'elle va nourrir, du pain fabriqué dans Paris, l'habitant de villes qui en sont éloignées de 60 et même 80 lieues (1).

Au reste, le mouvement d'entrée et de sortie du pain hors de Paris, est aussi difficile à saisir que la multiplicité infinie des relations qui l'établissent. Cependant, il est permis de croire que, dans les temps ordinaires, ce qui entre équivaut à ce qui sort, et nous pensons avec Lavoisier que cette quantité de 4 ou 5 mille liv. peut-être négligée, sans qu'il en résulte d'erreur importante dans les calculs.

Si l'on était curieux de connaître la consommation totale de la farine, dans Paris, il faudrait encore ajouter à ce premier nombre de 1700 sacs, ceux achetés par les pâtissiers, ainsi que ceux employés à produire ces gâteaux de formes et de prix différens, qui se vendent chaque jour dans tous les lieux publics, et qui,

(1) Nous citerons parmi ces villes celle de Nanci.

connus dans le commerce sous le nom de *darioles*, ne sont faits ni par les pâtissiers, ni par les boulangers, mais par une classe intermédiaire de marchands, qui ont tiré leur nom de celui de la denrée même qu'ils fabriquent, et qui sont appelés *darioleurs*.

Leur débit, avec celui des pâtissiers, ne va pas à moins de cent sacs par jour, ce qui représente par an trois millions sept cent vingt-trois mille pains de quatre livres. (14,892,000 livres) (1).

Maintenant il ne reste plus qu'à diviser le produit en pain des 1700 sacs, ou 693,600 liv. par le nombre des habitans, pour connaître ce que chacun en consomme.

Mais ce nombre ne saurait plus être 714,000, que nous avons dit plus haut représenter la

---

(1) Nous ne dissimulerons pas que cette quantité de sacs de farine consommée chaque jour en pâtisserie, nous a paru énorme. Nous ne nous sommes même décidés à la faire entrer dans nos calculs, que sur l'assurance réitérée que nous a donnée M. Cheville, contrôleur de la halle aux grains, que ce nombre était exact. Sa longue expérience et son savoir dans ces matières, doivent lui mériter toute confiance.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

population de Paris. Le pain du citoyen aisé, de l'ouvrier, de l'artisan, n'est pas celui que mangent, dans les hôpitaux, les casernes, les prisons, le malade, le soldat, le détenu. Il faut donc les distraire d'une consommation à laquelle ils sont étrangers.

Il y avait autrefois à Paris quarante-huit hôpitaux, dont vingt-deux étaient exclusivement destinés à des malades, vingt recevaient des valides, et les six autres avaient à la fois cette double destination. Quelques asyles encore étaient offerts aux mœurs et au repentir, comme Sainte-Valère, Sainte-Pélagie et les filles pénitentes. Vingt mille personnes environ étaient soignées chaque jour dans ces quarante neuf établissemens, sans compter les enfans-trouvés dont le nombre allait à quinze mille, en les prenant depuis le moment de la naissance jusqu'à celui où l'adolescence finit. (1)

Les prisons civiles étaient la Bastille, le grand et le petit Châtelet, le Fort-l'Évêque, la Conciergerie, la grande et la petite Force, la Salpêtrière, Sainte-Pélagie, Saint-Martin et l'Abbaye.

(1) Rapport sur les hôpitaux. Paris, 1816.

Depuis 1789, quelques unes ont été détruites, comme la Bastille, les deux Châtelets, le fort l'Évêque : de nouvelles les ont remplacées, telles que les Madelonnettes, Saint-Lazare, Montaigu. Ainsi le nombre des prisons est resté le même. Celui des hôpitaux et hospices a été réduit à dix-huit, par la réunion de plusieurs et l'agrandissement de quelques-uns. On compte aujourd'hui dans Paris :

	hommes.	femmes.
12 hôpitaux qui contiennent habituellement (1).	2,202	2,445
6 hospices.	1,422	6,595
20 casernes, habitées par la garnison, les sapeurs-pompiers, les gendarmes, les vétérans..	15,549	»
3 hôpitaux militaires, y compris les invalides, contenant.....	4,492	»
7 prisons civiles.	1,516	1,635
2 prisons militaires.	224	»
	25,405	10,675
Total.....	36,080	

Ce total, retranché des 714,000 habitans, les

(1) Bicêtre et la maison de retraite de Montrouge ne sont point compris dans ce nombre.

réduit à 677,920 individus, consommant chacun 16 onces 2 gros de pain par jour ou un peu plus d'une livre.

Il est bon de faire observer que nous supposons ici toute la farine convertie en pain de quatre livres, ce qui n'est pas exactement vrai. Sur les 1700 sacs, il y en a 130 environ qui servent à faire le pain mollet, et les pains dits de fantaisie, qui sont loin de peser le poids qu'ils sont censés avoir (1).

Jusqu'à présent nous nous sommes contentés d'estimer la consommation par le produit; nous allons maintenant l'évaluer par la population, c'est-à-dire, d'après le nombre, le sexe et les différens âges de ceux qui consomment. Cette méthode est celle dont M. Tessier a fait usage, dans son travail, (2) d'après les calculs de Paucton (3), travail qui se distingue d'ailleurs par un esprit de critique et d'analyse très-remarquable, nous changerons seulement la clas-

---

(1) C'est ce genre de pain que l'on appelle, en terme de boulangerie, *la panace*.

(2) *Encyclopéd. méthodiq. Dictionnaire d'Agriculture*, tom. III, 2e. partie, art. *Consommations de Paris*.

(3) *Métrologie* de Paucton, pag. 489 et suiv.

sification des âges, pour en substituer une nouvelle plus exacte et plus détaillée, qui est celle du dernier recensement fait par la préfecture de Paris. C'est un avantage précieux que M. Tessier n'a pu avoir au moment où il écrivait, et que des circonstances plus favorables nous procurent aujourd'hui.

La population de la capitale est distribuée par âge de la manière suivante :

	Mâles.	Femelles.	Onces de pain.
PREMIÈRE CLASSE.			
Enfans de 0 à 5 ans, mangeant 6 onces de pain par jour..... ..	22,656	22,909	273,390
Nous substituons cette division à celle de 0 à 3 ans, adoptée par M. Tessier, mais que nous n'aurions pu nous procurer d'une manière exacte. Nous augmentons aussi la quantité de pain. Elle est de 4 onces chez M. Tessier : nous la portons à 6, attendu l'âge plus avancé.			
DEUXIÈME CLASSE.			
Enfans de 5 à 10 ans, à 12 onces par jour...	20,806	22,544	520,200
Cette classe, ainsi que la suivante, n'existe pas dans le travail de M. Tessier, sans doute parce que les données lui manquaient pour l'établir. On en trouvera peut-être l'estimation un peu faible, snrtout pour les enfans			
	mâles.	femelles.	onces.
A reporter.....	43,462	45,453	793,560

	Mâles.	Femelles.	Onces de pain
Report.....	43,462	45,453	793,590

du peuple, dont le pain est presque le seul aliment ; mais il faut faire attention que si les enfans de 10 ans mangent plus de 12 onces, ceux de 5 en mangent aussi beaucoup moins. D'ailleurs, on remarquera que nous passons une égale quantité aux deux sexes, et cependant les filles mangent moins que les garçons.

TROISIÈME CLASSE.

Enfans de 10 à 15 ans, à 18 onces.....	22,995	24,373	852,624

Nous avons été guidés, dans cette estimation, par les renseignemens suivans, que l'on a bien voulu nous communiquer.

Les règlemens de l'université passent à chaque élève, quel que soit son âge, 23 onces de pain (75 décagrammes) par jour.

La consommation des pensions est à peu près dans les mêmes proportions.

La boulangerie des hôpitaux fournit chaque jour à l'hospice des Orphelins de la rue Saint-Antoine, 528 livres de pain aux 482 enfans qui s'y trouvent actuellement. C'est 18 onces pour chacun.

Chez les particuliers, la consommation des enfans de 10 à 15 ans, varie depuis 16 jusqu'à 20 onces.

Toutes ces différentes quantités, 23, 18, 16 et 20, forment une moyenne de 19 onces. Nous n'en portons que 18, pour les raisons données plus haut. D'ailleurs, les filles, parvenues à cet âge, mangent moins que les garçons.

	mâles.	femelles.	onces.
A reporter.....	66,457	69,826	1,646,214

	Mâles.	Femelles.	Onces de pain.
Report.....	66,457	69,826	1,646,214

QUATRIÈME CLASSE.

Individus de 15 à 70 ans.

	hommes.	femmes.			
28 onc. pour les hommes et 14 onc. pour les fem. (1)	256,097	282,328			
Il faut déduire de cette classe, comme nourris d'un pain qui n'est pas celui de l'habitant de Paris, pour les hôpitaux, hospices, casernes, prisons.....	hommes. 25,405	femmes. 10,675	230,692	271,653	10,262,518

CINQUIÈME CLASSE.

Vieillards de 70 ans et au-dessus, à 8 onces.	8,098	10,446	148,352

SIXIÈME CLASSE.

Étrangers faisant partie de la population mobile, composée de 20,714 individus, dont les hommes forment les trois quarts, à 28 et 14 onces.....	15,536	5,178	507,500

	mâles.	femelles.	onces.
Total.....	320,783	357,103	12,564,584
auquel il faut ajouter.....	25,405	10,675	(785,2861.)
Total égal à la population...	713,966		

(1) Il est reconnu que ceux qui mangent le plus de pain frais et tendre ne sauraient en consommer, par jour, plus de..... 24 onc.
Les médiocres mangeurs..... 18
Les ouvriers..... 48
A Brest, on donne aux forçats..... 30
A Paris, aux hommes détenus..... 24
——— aux femmes qui nourrissent..... 24
A Lyon, on donnait aux pauvres de la Charité, selon Moheau..... 19
Enfin, l'on estime que le cultivateur en consomme par jour environ.. 48
Toutes ces quantités réunies donnent..... 235 onc.
Et pour terme-moyen..... 29 onc.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Ce serait donc en nombre rond 785,000 livres de pain ou 18 onces 4 gros, qu'il faudrait chaque jour pour la consommation des habitans de Paris, supposée être de 677,920 personnes de tout âge et de tout sexe. Elle n'est, par le fait, que de 693,600, ou 16 onces 2 gros. La différence en moins est de 2 onces 2 gros (1).

Si l'on réfléchit maintenant que la méthode que nous venons d'employer, par cela même qu'elle est plus rigoureuse, doit se rapprocher davantage de la vérité, que nos évaluations sont plutôt trop faibles que trop fortes; que les bases qui nous ont servi à les établir, la population, d'un côté, et de l'autre, la quantité de pain consommée par elle, reposent sur des données récentes que le tems n'a pu altérer; que nous avons retranché de cette même population, les militaires chargés de la garde de Paris, quoique la plupart vendant leur pain de munition pour acheter celui des boulangers, ils rentrent

(1) Suivant M. de Lalande, qui avait été long-temps employé dans la police des grains, la consommation de Paris était, en 1729, de 81,263 muids 5 setiers. La population, calculée sur la moyenne des naissances pendant dix ans, se montait alors à 600,000 individus, ou 570,000, en retranchant les malades. C'est 15 onces 2 gros par personne.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ainsi dans la consommation générale; enfin, que sur ce nombre de 693,600 livres de pain, nombre déjà au-dessous de ce qui serait nécessaire pour donner à chacun ce que son âge et ses besoins semblent réclamer, il faut en ôter encore celui que mangent les chiens, les chats, etc. (1), on conclura que la consommation ne s'est pas accrue en raison des consommateurs.

Au reste, ce serait une erreur de croire que le pain dont l'habitant de Paris nourrit quelques animaux, dont la société amuse ses loisirs ou console ses maux, dont les forces aident souvent même à son industrie, puisse apporter dans la part qu'il se réserve une forte réduction. Quand on adopterait les calculs de M. Malouin (2), qui compte un chat sur trente personnes et un chien sur seize, et qui estime à 6 millions de livres, par an, le pain qu'ils consomment, calculs exagérés sans doute il y a trente ans, mais qui pourraient l'être beaucoup moins aujourd'hui, la diminution n'atteindrait

(1) Nous ne disons rien de l'amidonnerie et des colles, parce que la farine employée à ces préparations n'est achetée ni par les boulangers, ni par les pâtissiers. Nous ne la comprenons point dès lors dans la consommation journalière.

(2) Dans son *Art du Boulanger*.

pas même à une demi-once, pour chaque personne, elle ne serait que de trois ou quatre gros.

Nous terminerons ces considérations sur la consommation du pain dans Paris, par une dernière remarque qui trouve naturellement ici sa place. C'est que cette même consommation diminue dans les années abondantes en vin, et augmente dans le cas contraire.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

VIANDE.

La consommation en a subi depuis un siècle plusieurs variations, qui paraissent indépendantes de celles de la population. Il n'est pas indifférent de les connaître et d'en comparer les résultats. L'entrée de la viande dans Paris, ayant toujours été soumise à des droits, et les bénéfices du produit ne pouvant être assurés que sur l'exactitude de la perception, les renseignemens reposent ici sur des bases certaines; ils en auront plus d'intérêt.

La première colonne du tableau suivant, est l'extrait d'un mémoire dressé en 1637, par les ordres du cardinal de Richelieu. Il est rapporté en entier dans l'*Encyclopédie méthodique*, à l'article *Consommation, du Dictionnaire d'agriculture*, tome III, 2me. partie.

La seconde et la troisième ont été tirées des registres du greffe du Châtelet, pour les années 1688 et 1779.

La quatrième nous a été fournie par l'ouvrage de Lavoisier. Enfin la cinquième ou celle de 1817, est le résultat du dépouillement des re-

gistres de l'octroi de Paris, sur lesquels on a pris une moyenne de dix ans.

Il est encore une autre source que l'on peut consulter pour connaître la consommation de la viande à Paris. C'est le tableau des marchands bouchers de cette ville imprimé tous les ans, mais nous prévenons que le nombre d'animaux qui s'y trouve porté est constamment beaucoup plus bas que celui de l'octroi.

Nous avons eu le soin de déduire du poids de l'animal celui des peaux, graisses, issues, etc. et nous nous sommes servis pour cette réduction des évaluations en usage au marché de Poissy, qui sont les suivantes.

Poids des bœufs et vaches l'un dans l'autre.....		650 liv.
Il faut en retrancher :		
Pour la peau.....	60 liv.	200 liv.
Pour le suif.....	45	
Pour la tête, les pieds, la fressure.....	45	
Pour le sang et les immondices.....	50	
Reste en viande seulement....		450 l. pes.

TABLEAU

DE LA CONSOMMATION DE LA VIANDE DANS PARIS.

livres pesant.	EN 1637, d'après les Mémoires du temps.		EN 1688, d'après les registres du Châtelet.		EN 1779, d'après les mêmes registres.		EN 1789, d'après Lavoisier.		EN 1817 (sur 10 ans), d'après les registre de l'octroi.	
	NOMBRE d'Animaux.	NOMBRE de liv. pesant.	NOMBRE d'Animaux.	NOMBRE de liv. pesant.	NOMBRE d'Animaux.	NOMBRE de liv. pesant.	NOMBRE d'Animaux.	NOMBRE de liv. pesant.	NOMBRE d'Animaux.	NOMBRE de liv pesant.
Bœufs... 450	40,000	18,000,000	62,000	27,900,000	77,000	34,650,000	70,000	31,500,000	71,400	32,130,000
Vaches(1). *id.*							18,000	8,100,000	8,400	3,780,000
Veaux... 90	67,800	6,102,000	115,000	10,350,000	120,000	10,800,000	120,000	10,800,000	76,500	6,885,000
Moutons(2) 36	368,000	13,248,000	640,000	23,040,000	540,000	19,440,000	350,000	12,600,000	339,900	12,236,400
Cochons. 160	25,000	4,000,000	58,000	9,280,000	32,400	5,184,000	35,000	5,600,000	71,500	11,440,000
	500,800	41,350,000	875,000	70,570,000	769,400	70,074,000	593,000	68,600,000	567,700	66,471,400

(1) D'après les évaluations du directeur de la caisse de Poissy.

(2) D'après les évaluations de M. Sauvegrain, dans son ouvrage sur la Population du bétail en France.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

En examinant les totaux de ces cinq époques, on les voit s'élever graduellement avec la population jusqu'en 1789, mais depuis lors, malgré l'accroissement des individus, la consommation baisse bien loin d'augmenter avec les consommateurs.

Une autre remarque est encore à faire, c'est que quand la viande de boucherie est moins abondante, soit à cause de la cherté de son prix, soit pour toute autre raison, celle de porc augmente souvent, comme si cette sorte de nourriture était plus particulièrement destinée à remplacer l'autre.

En 1789, le nombre des moutons de 540 mille tombe à 350. Celui des porcs monte de 32 à 35 mille.

Au lieu de 18 mille vaches qui entraient dans Paris, avant la révolution, il n'en vient plus aujourd'hui que la moitié. Les veaux et les moutons ont également diminué de nombre, les premiers de 35, les seconds de 11 mille; mais celui des porcs double aussitôt; il s'élève de 35 à 71 mille, et pendant les années 1811 et 1815, Paris en a même reçu jusqu'à 73 et 81 mille.

Cependant leur augmentation, quelque consi-

dérable qu'elle soit en effet, ne l'étant pas encore assez pour balancer d'un côté la diminution des autres bestiaux, de l'autre, pour suffire aux besoins d'une population toujours croissante, il en résulte que les habitans de Paris, pris en masse, (714,000) sans en distraire les militaires, malades, détenus, etc. n'ont pas trois onces et demie (trois onces 3 gros) de viande de boucherie à consommer par jour, en y joignant même la viande dite *viande à la main*, dont la vente est d'un million de livres par an, tandis qu'ils en mangeaient quatre onces passées (1) en 1789. Cette quantité serait même plus forte, si l'on admettait dans le calcul quelques conditions qui le rendraient plus rigoureux, celle entre autre de retrancher de la population les enfans de 0 à 5 ans dont la consommation peut être regardée comme nulle, et celle encore de ne diviser le nombre des livres de viande que par 257 jours au lieu de 365, puisqu'il est de toute justice, d'après l'usage généralement suivi alors, de faire maigre deux jours par semaine, ainsi que pendant la semaine sainte, de retrancher ce même nombre de jours, de la consommation annuelle. On trouverait ainsi

(1) 4 onces 3 gros. Nous comptons ici la population sur le pied de 635,000 âmes.

pour la part de chaque habitant sept onces deux gros (1).

---

(1) L'année grégorienne se composait de 214 jours gras et de 151 jours maigres; mais depuis l'édit rendu sous le ministère de M. Turgot, qui enjoignait aux bouchers de Paris de faire la boucherie pendant le carême comme ils la faisaient pendant tout le reste de l'année, le nombre des jours maigres n'existait dans toute sa rigueur que pour les ecclésiastiques, les couvens, les séminaires, et nous ne croyons pas qu'ils aient jamais été compris dans la population. Au reste, si l'on voulait les y réunir, voici quelle était, il y a trente ans, la distribution du clergé séculier et régulier dans Paris. Les traces de ce qui fut autrefois s'effaçent chaque jour du sol qui les porta, comme de la mémoire de ceux qui les virent; et ces sortes de renseignemens jouiront bientôt de tout le mérite de la nouveauté.

On comptait anciennement dans Paris, suivant l'abbé d'Expilly (*), 53 paroisses, 10 églises collégiales, 3 abbayes d'hommes, 7 abbayes de femmes, 4 prieurés, 12 séminaires, 40 couvens d'hommes et 70 de femmes.

Le clergé séculier était ainsi distribué :

A la métropole, chanoines, vicaires, prêtres, chapelains, enfans de chœur.	233
Dans les 53 paroisses.....	900
Dans les 10 églises collégiales.....	203
Dans les hôpitaux, colléges.....	220
Dans les 12 séminaires.....	1,600
Total du clergé séculier.....	3,156

(*) *Dictionnaire de la France*, art. *Paris*.

Si ces calculs sont justes, ils sont affligeans, ils montrent que la classe ouvrière, celle qui aurait surtout besoin d'une nourriture restaurante, d'un bon bouillon, d'une bonne soupe, en a presque toujours été privée.

Le savant, le philosophe, l'ami de l'humanité, ces trois mots devraient être synonymes, qui recherchent les causes de cette diminution de la viande, et peut être même du pain, les premiers comme les meilleurs alimens de

---

Le clergé régulier était partagé de la manière suivante:

	hommes.	femmes.
Dans les hôpitaux et maisons hospitalières.....	77	338
Dans les maisons de refuge.....	»	445
Dans les 10 abbayes.	155	225
Dans les 4 prieurés.....	86	»
Dans les 40 convens d'hommes et les 70 de femmes.....	1,718	2,570
	2,036	3,578

Total du clergé régulier.....	5,614
Total du clergé séculier.....	3,156
Total général.....	8,770

et 10,000 en nombre rond, si l'on y comprend environ 1200 ecclésiastiques séculiers répandus dans différentes maisons. En admettant une population de 600,000 habitans, c'était un ecclésiastique sur 60.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

l'homme, les trouvent dans l'excessive cherté de leur prix.

L'ouvrier, l'artisan, le journalier, classes partout les plus nombreuses, ne pouvant atteindre à ce haut prix avec leur salaire, aussi souvent que l'exigerait le besoin, réservent la plus grande partie de leur gain pour l'aliment le plus indispensable, le pain, et n'achètent que de loin en loin de la viande. Ils se nourrissent de légumes, de pommes de terre dont la culture et l'usage ont fait depuis vingt ans parmi nous, tant de progrès; et surtout de porc frais ou salé.

Le malheureux, en effet, trouve chez le charcutier, une nourriture toute apprêtée, sans qu'il lui en coûte pour l'avoir ainsi, ni bois, ni charbon, ni ustensiles; une nourriture fortement épicée, qui, non-seulement plaît à son goût, mais où tout est profit et rien n'est déchet; enfin, qui permet toujours, quelque petite que soit la quantité qu'il en demande, de la proportionner à la modicité du prix qu'il peut y mettre (1);

(1) L'histoire apprend que Valentinien faisait distribuer par jour au peuple de Rome 24,000 livres de porc, ce qui représente par an 36 millions de livres. C'est deux tiers de plus que la consommation de Paris.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

c'est ainsi qu'il échange un aliment sain, abondant, contre un autre, à la vérité, moins cher et plus flatteur, mais aussi plus nuisible, heureux encore quand il peut l'avoir. Il est affligeant de penser avec M. Say, que même chez les nations les plus prospères, une partie de la population périt tous les ans de besoin. « Ce n'est pas, dit-il, que tous ceux qui pé« rissent ainsi, meurent positivement du défaut « de nourriture, quoique ce malheur soit beau« coup plus fréquent que l'on ne le suppose. « Je veux dire seulement qu'ils n'ont pas à leur « disposition tout ce qui est nécessaire pour « vivre....L'humanité aimerait à voir les ou« vriers et leur famille vêtus selon le climat et « la saison; elle voudrait que dans leur loge« ment, ils pussent trouver l'air, l'espace et la « chaleur nécessaires à la santé; que leur nour« riture fût saine, assez abondante et même » qu'ils pussent y mettre quelque variété. *Traité* « *d'économie politique*, l. II, chap. 6, p. 95».

Nous ne pouvons appliquer à la consommation de la viande la même division par âge qui nous a servi pour connaître celle du pain. La raison en est facile à sentir. C'est une triste vérité de fait, que s'il y a toujours dans la consommation journalière en pain, de cette im-

mense ville, une part si modique qu'elle soit, pour chacun de ses nombreux habitans, plus de la moitié d'entre eux, est condamnée à se passer de viande la plus grande partie de l'année. On ne saurait donc établir de calcul sur ce qui n'existe pas. Mais il est une autre méthode qui peut nous servir à évaluer la quantité totale d'alimens qui nourrit l'habitant de Paris.

M. de Lagrange avait pensé (1) que l'on pouvait calculer ce que les denrées de toute espèce représentent de livres de pain et de viande, d'après leur prix et leur valeur nutritive. Il s'était assuré, par exemple, qu'une douzaine d'œufs pèse autant qu'une livre de viande, et coûte le même prix. Appliquant cette ingénieuse idée au travail de Lavoisier, il réduisit d'abord en livres de pain, le riz et les légumes; en livres de viande, les poissons, les œufs, le beurre et le fromage, et prenant ensuite pour point de comparaison, la ration du soldat, il obtint les résultats suivans :

---

(1) Dans son *Essai d'Arithmétique politique*, sur les premiers besoins de l'intérieur de la république, imprimé à la suite de l'ouvrage de Lavoisier. Broch. in-8°., édition de 1819.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Consommation annuelle d'après la ration

	En pain.	Viande.	Total.	
du soldat (1).....	511 liv.	146	657	Terme moyen. 654
de l'habitant de Paris.	435	207	642	
de l'habitant de la France.....	583	80	663	

D'où il concluait que l'habitant de la France était mieux nourri que le soldat, et celui de Paris, moins bien que tous les deux.

---

(1) Ce n'est pas là la véritable ration du soldat en France; mais il faut expliquer ce que M. de Lagrange entend par ce mot. Il regarde cette ration, telle qu'elle est en effet, c'est-à-dire de 638 livres de pain et de 182 livres de viande, comme le maximum de la consommation d'un individu, et la prend dès lors pour point de comparaison avec celle des habitans de Paris et de la France. Mais il remarque qu'il y a parmi eux beaucoup de femmes, d'enfans, de vieillards, qu'on ne peut supposer raisonnablement manger autant qu'un soldat. Il en évalue le nombre à un cinquième. Dès lors, pour ramener tous les rapports à des chances égales, il divise la consommation des 25 millions d'habitans du royaume, non pas par celle d'un même nombre de soldats, mais seulement par celle des 4/5e. seulement, ou de 20 millions. C'est ainsi qu'il trouve, par cette méthode aussi juste que rigoureuse, que la portion de chaque individu, dans la masse des 20 millions de rations telles qu'elles sont effectivement, n'est plus que de 511 livres de pain et de 146 livres de viande.

En soumettant au même procédé, les consommations actuelles de Paris, voyons à quoi nous serons conduits.

La quantité de livres de pain consommée dans l'année est de.	253,164,000 liv.
Celle de la pâtisserie et des gâteaux, de.	14,892,000
Celle du riz et autres pâtes.	3,500,000

Celle des légumes représentait en 1789, suivant l'estimation de M. de Lagrange, cinquante et un millons de pain, mais depuis lui, MM. Percy et Vauquelin se sont occupés de déterminer les parties nutritives, que contient chaque espèce de légumes comparativement à celles du pain. C'est dans ce travail, tout à la fois utile et curieux, que nous avons puisé les évaluations suivantes, dont le résultat s'éloigne fort peu de celui trouvé par M. de Lagrange :

A reporter.	271,556,000 liv.

		livres.
Report. . . .		271,556,000
Haricots, 66,600 setiers par an, contenant 92 parties nutritives sur 100; ci, en pain.	livres. 19,734,000	
Lentilles, 40,000 setiers, contenant 94 parties nutritives, ci.	11,810,000	
Pois, 33,300 setiers, contetenant 93 parties nutritives, ci.	11,494,000	
Pommes de terre, 215,740 setiers, contenant 25 parties nutritives; ci.	12,000,000	59,038,000
Choux, navets. 8 parties. Carottes et épinards. . . . . 14 *id.*		
La quantité de la consommation nous en est inconnue, mais nous l'estimons à. . . .	4,000,000	
Celle des cabarets et des guinguettes, évaluée, d'après quelques renseignemens, particuliers à		1,000,000
Total en pain. . . .		331,594,000 livres.

Divisé par 677,920 habitans, ce total donne à chacun, pour l'année, 489 livres (21 onces 3 gros par jour).

La quantité de viande de boucherie consommée estde.	55,031,400liv.
Celle de porc, de.	11,440,000
Celle des jambons, de.	4,000,000
Celle du poisson, comme en 1789, de.	10,000,000
Celle des œufs, de 74 millions, représentant, d'après M. de Lagrange, un douzième de toute la viande.	5,868,000
Celle du beurre et du fromage, à une demi-livre de chacun pour une livre de viande.	17,667,000
Total.	104,006,400

Il faut encore ajouter :

La vente de la viande connue sous le nom de viande à la main, qui se monte, année commune, à.	1,000,000
Celle consommée les dimanches et fêtes, dans les cabarets et les guinguettes, évaluée par M. Sauvegrain (1), à 10,000 veaux, représentant.	1,000,000
Enfin, 3 millions 860 mille pièces de volailles et gibier, pouvant peser, d'après M. Tessier (V. l'art. *Volailles et Gibier*). .	9,164,000
Nouveau total.	115,170,400

(1) Considérations sur la population et la consommation du bétail en France. In-8°., 1806, p. 68.

Report du nouveau total. . .		115,170,400liv.
sur lequel il faut déduire :		
Pour les hôpitaux et hospices, par an.	2,275,400	5,560,400
Pour la garnison, les Invalides, les gendarmes, à 9,000 livres par jour.	3,285,000	
Reste.		109,610,000liv.

qui, partagé entre 677,920 habit., donne à chacun 161 livres 11 onces par an, et 7 onces 1 gros par jour.

Maintenant, si nous réunissons à ce dernier total, celui du pain, que nous avons trouvé être de 489 livres, nous aurons 650 livres d'alimens de toute espèce, pour la consommation annuelle de l'habitant de Paris. M. de Lagrange en trouve 647; l'excédant n'est que de 3 livres par an.

Mais avant de comparer ses résultats avec les nôtres, il faut d'abord ramener les calculs qui leur servent de base à des conditions égales.

Lavoisier porte à 600 mille habitans la population de Paris. Nous croyons ce nombre trop faible; cependant, comme il faut en retrancher environ 35 mille personnes pour les hôpitaux,

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

les hospices, les invalides (1) et les détenus, nous le laisserons tel qu'il est. Le total en pain, trouvé par Lagrange, restera donc le même.

Il convient d'y ajouter la consommation des pâtisseries et des gâteaux, ainsi que celle des cabarets hors barrières, qui pouvaient représenter alors environs huit à dix millions de livres de pain par an, et en élever ainsi la quantité pour chaque personne, de 435 à 451 livres.

Le calcul de la viande doit subir des changemens plus considérables. Les évaluations du poids de chaque animal, données par Lavoisier, ne sont pas les nôtres; suivant celle-ci, au lieu de 90 millions de livres, il n'en reste plus que 69, et dès-lors, 94 au lieu de 124,611,000 que Lagrange trouvait, en y comprenant les autres denrées réduites en viande, qu'il estimait représenter 34,611,000 livres.

94 millions donnent par an, 157 livres par personne.

De même que pour le pain, nous ajoutons à ce premier total de la viande :

1°. La consommation des jambons et celle

(1) Paris n'avait point alors une garnison permanente de dix à douze mille hommes.

des cabarets de l'extérieur, dont M. de Lagrange n'a pas parlé ; enfin, celle des volailles et du gibier, sur laquelle il avoue qu'il n'a pu se procurer aucun renseignement.

Ces trois articles forment ensemble 14 millions de livres, ou 23 par an pour chaque individu, qui réunies aux 157 précédentes, donnent 180 livres dont il faut en déduire quatre environ pour les hôpitaux, les hospices et les invalides.

C'est donc en dernier résultat 627 liv. au lieu de 642 d'alimens de toute espèce qui formaient en 1789, la consommation annuelle de l'habitant de Paris.

On pouvait la répartir ainsi :

En pain.. 451 liv. En viande.. 176 liv.

627 liv.

Aujourd'hui elle est

En pain.. 489 liv. En viande.. 161 liv.

650 liv.

La quantité du pain est plus grande, celle de la viande est moindre. Le premier de ces alimens est précisément augmenté de deux fois et demi le nombre des livres dont la viande est diminuée.

Ces calculs conduiraient-ils à la nécessité de conclure que le peuple de Paris, qui ne

mange ni la volaille, ni le gibier, ni la plus grande partie des jambons et du poisson qui s'y consomme, se nourrit plus de pain et de vin ou d'eau-de-vie, que de tout autre aliment (1)?

Nous l'ignorons, mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que le nombre de 652 livres d'alimens de toute espèce consommés dans l'année par l'habitant de Paris; donne précisément par jour, celle qu'il faudrait seulement en pain pour un homme fait, c'est-à-dire, 28 onces.

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer cet article, que par le passage suivant, qui est aussi la conclusion du travail de M. de Lagrange, fait il y a environ quinze ans.

« Les hommes, dit-il, ont besoin d'un même « poids donné d'alimens, comme une espèce

---

(1) « Autrefois les pharmaciens fabricaient seuls les « liqueurs. A peine existait-il dans Paris huit ou dix mai- « sons qui s'occupassent de ce commerce. Aujourd'hui, il « y en a plus de deux cents; ce qui prouve le grand usage « qu'on fait de ces boissons, et l'espèce de révolution qui « a eu lieu dans le régime du peuple : aussi remarque-t-on « dans les hôpitaux, et à la Charité surtout, que presque « tous les individus attaqués du squirrhe de l'estomac, « surtout du pylore, buvaient de l'eau-de-vie le matin à « jeun. » (*Dict. des Sc. Médic.*, art. *Liqueurs.*)

« de lest qui dépend de la constitution humaine.
« La différence de nourriture ne consiste donc
« que dans la différente proportion du blé et de
« la viande, ou des autres alimens qui les re-
« présentent. Suivant la ration des soldats, cette
« proportion est de 7 à 2; mais dans Paris,
« elle est de 21 à 10 (nous venons de voir
« qu'elle est aujourd'hui de 21 à 7, et dans toute
« la France, elle est de 15 à 2 environ).

« Cette proportion est la vraie mesure de la
« richesse ou de la pauvreté des états, puisque
« c'est de la nourriture que dépend essentiel-
« lement le bien-être des habitans. Pour aug-
« menter celui des français, il faudrait donc
« pouvoir augmenter la consommation de la
« viande, même au dépend de celle du blé. »

Comme rien n'éclaire mieux dans la recherche de la vérité que la comparaison de plusieurs faits de même nature, nous nous étions proposés de placer ici le tableau des consommations de plusieurs villes de France, et de quelques-unes des principales capitales de l'Europe. Mais des circonstances particulières nous forcent à en retarder la publication jusqu'à celle de la seconde partie de cet ouvrage.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

VIN, EAU-DE-VIE, BIÈRE ET CIDRE.

Depuis long-temps il entre dans Paris, année commune, tant en tonneaux qu'en bouteilles, 283 mille muids de vin (776,200 hect.), qui représentent 339,500 tonneaux de 240 bouteilles chacun. Il est presqu'inutile de dire que tout le vin consommé dans cette capitale, lui est fourni par le Blaisois, l'Orléanais, la Champagne, la Bourgogne, les environs de Bordeaux, le Languedoc, et par quelques autres provinces encore.

On en fabrique, en outre, dans cette ville, même environ 760 muids, par an.

La quantité moyenne d'eau-de-vie est de 16,247 muids (44,563 hect.), en y comprenant les liqueurs de différentes sortes, qui sont un objet d'environ 140,000 bouteilles.

Celle de la bière se monte annuellement à 27,700 muids ou 133 mille quarts, de 60 bouteilles chacun.

Celle du cidre, en comptant la petite quan-

tité que l'on fait dans Paris, est de 9,666 muids (26,513 hect.)

Enfin, la consommation du vinaigre est de 4,922 muids (13,500 hect.), ou d'un million et demi de pintes.

Ces différentes boissons réunies ensemble, forment un total de 338 mille muids par an, ou 97 millions, 344 mille pintes (1).

La part de chaque habitant, dans cette immense consommation, en n'ayant égard qu'au vin seulement, et négligeant les autres boissons, qui présentent de trop petites quantités, serait, pour 714,000 individus, d'un peu plus d'un demi-setier par jour.

Mais ce que nous avons dit plus haut à l'égard du pain et de la viande, pour les enfans des deux sexes de cinq et de dix ans, trouve ici une application plus rigoureuse encore; car un grand nombre de ces enfans parmi les premiers, ne boit pas de vin, et beaucoup, parmi les seconds en boivent à peine; nous pouvons donc, sans craindre de nous tromper, les retrancher de la population.

---

(1) Le vinaigre n'y est pas compris.

Population, 714,000

Leur nombre est de.....	88,915	
Les femmes boivent en général moins que les hommes; il en est de même des vieillards, qui dépensent moins à cet égard que l'âge viril. Ce n'est donc pas s'éloigner beaucoup de la vérité, que de les faire entrer, pour moitié seulement dans la consommation, ou, ce qui revient au même, de prendre la moitié de leur nombre effectif.		269,322
Il existe à Paris, de 10 à 15 ans, 24,373 femmes; moitié.....	12,186	
de l'âge de 15 à 70, 271,653.	135,826	
de celui de 70 à 100, 10,446.	5,223	
Femmes faisant partie de la population mobile ou étrangère, 5,178.....	2,589	
Vieillards, 8,101.....	4,052	
Malades, prisonniers.....	20,531	
		444,678

Il reste donc en tout 444,678 individus entre lesquels il faut partager, la quantité de vin qui se consomme annuellement dans Paris. Nous

avons vu qu'elle était de 339,600 tonneaux. C'est par jour une chopine pour chacun.

Avant de terminer ce chapitre, il est une observation à faire ; c'est qu'avec la cherté du vin, l'on en voit diminuer l'usage, tandis que celui de la bière et surtout du cidre, s'étend. Ni l'une ni l'autre de ces deux boissons n'est habituelle au peuple, et quand le vin lui manque, c'est à l'eau-de-vie qu'il a recours, fatale habitude qui n'accroît que le gain du débitant, sans augmenter les forces du consommateur (1).

John Sinclair, avait déjà remarqué (2) cet accroissement funeste de l'usage de l'eau de vie aux dépens de la bière dans la capitale de l'Écosse, de 1720 à 1784 la consommation en était tombée de 520,478 barils à 97,500, et d'un autre côté de 1708 à 1791, l'eau de vie s'était

---

(1) Nous avons sous les yeux le tableau des consommations de la ville de Blois pour les années 1815, 1816 et 1817. La mauvaise récolte et la cherté du vin en ayant diminué l'usage pendant cette derniere année de près de moitié (de 15,000 hect. à 9,000), l'habitant remplaça cette boisson par le cidre, qui s'éleva tout à coup de 63 hect. à près de 500. Mais l'eau-de-vie demeura dans la même proportion que les autres années : il faut en féliciter le peuple de Blois.

(2) Statical progress of the capital of Scotland.

élevée de 51,000 gallons à 1,696,000 (1). Le spirituel et judicieux auteur du voyage d'un français à Londres, à qui j'emprunte cette citation, remarque avec raison qu'il n'y a pas grand mal a être logé proprement, à diner à l'heure où l'on soupait autrefois, ni à se servir de parapluie dans un pays pluvieux; mais que cette diminution prodigieuse dans la consommation de la bière, et l'accroissement correspondant de celle des liqueurs spiritueuses est un changement beaucoup plus allarmant pour les mœurs et la santé du peuple.

Ces réflexions sont d'un homme d'esprit, les suivantes sont d'un homme éclairé par la médecine. « Il existe, dit M. Pinel, dans sa noso-
« graphie philosophique, (2) peu de principes
« aussi destructeurs pour l'homme que les ex-
« cès et la longue habitude des boissons alcoo-
« lisées; quoique l'empire de l'habitude sur ce
« point soit si puissant, et que tous les préceptes
« les plus sages qu'on donne, puissent être sans
« effet, il est toujours utile d'éclairer l'homme
« sur une des sources les plus fécondes de ses

---

(1) Le gallon vaut quatre pintes de Paris.

(2) Deuxième édition, page 219.

« maux et de ses infirmités. Un tems humide « et froid, et un travail pénible le portent à « boire de l'eau de vie, parce qu'il en éprouve « aussitôt une augmentation de chaleur et de « force ; mais cette action stimulante est de peu « de durée, et bientôt après il retombe dans un « état de torpeur et de faiblesse qui oblige de « recourir au même restaurant, puis à une « dose plus forte ; ce qui mine insensiblement « la constitution et use les organes. On ne fait « point attention que le vrai soutien de la cha- « leur animale et des forces, consiste dans « l'exercice du corps et *une nourriture solide et* « *abondante*.... Les buveurs de liqueurs fortes « ont tous les vices attachés à la crapule ; ils « périssent en général à la fleur de l'âge et ils « ont des enfans faibles et infirmes. »

Le tableau suivant, extrait des registres de l'octroi, n'est pas sans intérêt à cet égard.

TABLEAU des quantités de vin, d'eau-de-vie, de bière, de cidre, consommées dans Paris de 1809 *à* 1818.

Années.	Hect. de vin.	Hectolitres d'eau-de-vie.	Hect. de bière.	Hect. de cidre.
1809	992,261*	20,276	60,542	11,850
1810	968,831	33,701	94,819	12,083
1811	941,008	39,927	96,764	17,436
1812	886,608	41,625	62,375	14,076
1813	811,103	41,358	52,607	27,448
1814	722,419	58,818	71,238	30,612
1815	510,387	45,714	79,334	20,873
1816	588,346	57,274	72,813	29,886
1817	413,184	44,135	80,000	38,368
1818	522,891	40,343	83,407	22,850

* Nous négligeons ici le vin entré en bouteilles, ainsi que les liqueurs et le poiré.

De 1809 à 1818, c'est-à-dire, dans l'espace de dix années, la quantité de vin consommée s'est progressivement réduite de près de moitié; tandis que celle de la bière, du cidre, mais surtout de l'eau-de-vie, a beaucoup augmentée.

En Angleterre, suivant Colqhoun, (*Traité de la police de Londres*, T. II, ch. XI.) il se

débite par an, dans les seuls cabarets de Londres, et des environs, qui sont au nombre de cinq mille, plus de 160 millions de pintes de porter et d'ale (578,000 muids), ce qui représente un débit de 50 millions de notre monnaie; mais une remarque plus intéressante, est celle-ci.

« On a observé, dit-il, que pendant la sup-
« pression des distilleries en 1796 et 97, malgré
« l'augmentation considérable du prix du pain
« et de toutes les denrées de première nécessité,
« les pauvres, dans le quartier de la ville où
« ils sont en plus grand nombre, avaient l'air
« plus aisé, payaient leur loyer plus régulière-
« ment, et se nourrissaient mieux qu'à aucune
« autre époque, quoique privés des charités
« immenses qui avaient été distribuées en 1795.

« On ne peut, continue l'auteur anglais, at-
« tribuer ce changement qu'à la privation du
« genièvre, devenu trop cher pour qu'ils pussent
« en acheter. Ils se querellaient aussi et se bat-
« taient moins souvent. En tout, leur conduite
« était devenue meilleure. »

La statistique serait la plus inutile des occupations, comme la plus vaine des sciences, si ses travaux n'avaient d'autre but que de rechercher avec une attention puérile, le nombre

d'huîtres qui se mangent dans une grande ville, ou celui des chiens qui la parcourent. Mais elle ne remplit jamais mieux son but, elle ne mérite jamais mieux d'être placée au rang des choses bonnes et recommandables, que quand ses recherches, et ses calculs fournissent à l'administration des renseignemens utiles, au savant des connaissances précieuses, au moraliste et au philosophe de profonds sujets de méditation.

L'homme est soumis à d'inévitables besoins; dans le court intervalle de cinq à six heures, il voit renaître le premier, comme le plus impérieux de tous, celui de se nourrir. Le pain, le vin et la viande, forment donc partout ses trois plus importantes consommations. En effet, si l'on suppose un moment que Paris soit tout-à-coup anéanti, une somme de cent cinquante millions, versée chaque année dans les provinces, pour achat de ces trois principales denrées, somme énorme qui représente le cinquième des contributions du royaume, cesse tout-à-coup de s'y répandre, le travail de cinq à six millions d'individus s'arrête; et veuve de sa capitale, la France ressent jusques dans ses provinces les plus éloignées, jusques dans ses plus petites villes, jusques dans ses hameaux les plus obscurs, l'inaction effrayante que sa perte lui laisse.

En blâmant la vaste étendue de ces cités, qui dans leurs accroissemens rapides, semblent menacer d'envahir une province tout entière, on n'a peut-être pas assez réfléchi que, semblable à cet organe toujours agissant, qui donne au reste du corps humain le mouvement et la vie, ces grandes villes, centres d'un immense commerce, entretiennent au loin toutes les ressources; animent toutes les industries et versent en échange de leurs mille besoins, l'or et l'argent jusques dans les lieux les plus reculés des pays qu'elles vivifient.

VOLAILLE ET GIBIER.

Le produit de leur vente annuelle est d'environ 6 millions, et se compose des espèces suivantes (1).

	pièces.		liv. pesant.
Dindons gras et autres.....	549,000	à 6 liv.	3,294,000
Chapons et poulardes.....	251,000	3 1/2	878,500
Oies.....	328,000	4	1,312,000
Canards.....	174,000	1 3/4	304,500
Poulets.....	1,289,000	1 3/4	2,256,500
Pigeons.....	931,000	4 onc.	232,750
Perdrix.....	131,000	4 onc.	32,750
Lapins.....	177,000	4 liv.	708,000
Lièvres.....	29,000	5 liv.	145,000
	pièces.		liv. pesant.
	3,859,000		9,164,000

(1) Renseignemens communiqués par l'administration.

MARÉE, SALINE, POISSON D'EAU DOUCE.

On entend par *marée*, le poisson de mer, tel que le maquereau, le hareng, le merlan, etc., qui arrive à Paris, et par *saline*, celui qu'on y envoie tout salé, comme le saumon, le maquereau, la sardine, mais surtout la morue grise et blanche, et le hareng blanc et saur. La première tire son nom de l'espèce de sel, gris ou blanc, dont on s'est servi pour la saler. Il en est de même du hareng, mais celui distingué par le nom de *saur* ou *sauret*, reçoit du feu la couleur jaune qui le distingue.

Nous empruntons de la géographie commerçante de M. Peuchet, les détails suivans sur le commerce du poisson à Paris (1).

« Ce sont les provinces de Normandie et de « Picardie qui fournissent à Paris sa provision « de marée, le poisson frais de mer ne pou- « vant souffrir le transport audelà de 30 ou 40 « lieues.

(1) Art. *Paris*.

« Les chasses-marées (l'on appelle ainsi les « marchands forains qui voiturent et vendent « en gros le poisson de mer) qui arrivent à « Paris, viennent ordinairement du Hâvre, de « Dieppe, de Boulogne et de Saint-Valery. Ils « apportent des turbots, des barbues, des soles, « des raies, des limandes, des carlets, des mer- « lans, des rougets, des vives, des saumons, des « moules, des maqueraux, des harengs frais, « de l'éperlan, etc. »

La vente de la marée paraît avoir peu varié depuis trente ans; elle était alors de trois millions, elle est encore à peu près de la même somme aujourd'hui. Les huîtres seules y sont comprises pour plus de 600,000 francs; il s'en vend à Paris, année commune, 1,200,000 douzaines (1).

Il s'en faut de beaucoup que la vente du poisson d'eau douce soit aussi productive qu'autrefois. La destruction des communautés religieuses, la cessation de l'observance des jours maigres, a rendu l'usage de cet aliment moins fréquent. Le débit du poisson qui était avant la révolution de 1200 mille francs, suivant Lavoisier, va tout au plus maintenant au tiers de cette

(1) Renseignemens communiqués par l'administration.

somme (1). On estimait alors qu'ils se consommait dans Paris :

Carpes.....	800,000
Brochets.....	30,000
Anguilles.....	56,000
Tanches.....	30,000
Perches.....	6,000
Écrevisses.....	75,000
	997,000

Quant à la saline dont Paris était en 1789, le dépôt général, d'où on l'expédiait pour la Bourgogne, la Champagne, la Sologne, et surtout la Lorraine et l'Alsace, on peut croire que la vente n'en est pas diminuée, si même elle ne s'est accrue avec la population.

(1) Renseignemens communiqués par l'administration.

OEUFS, BEURRE ET FROMAGE.

Le nombre des œufs consommés dans Paris, était avant la révolution de 78 millions, qui représentaient suivant Lavoisier, une somme de 3,500,000 f., et l'on calculait que la part de chaque habitant dans cette dépense était de cinq francs.

Aujourd'hui cette consommation paraît être baissée et ne plus aller qu'à 74 millions, sans doute par les mêmes raisons qui ont fait diminuer aussi celle du poisson (1).

Cinquante quatre œufs étant regardés comme le produit moyen de la ponte annuelle d'une poule, il en résulte, qu'il en faut environ 140 mille pour fournir l'approvisionnement de la capitale.

La consommation du beurre frais et salé ainsi que celle des fromages, a subi peu de changemens. Cependant il est permis de croire qu'elle est un peu augmentée.

---

(1) Renseignemens communiqués par l'administration.

LÉGUMES ET FRUITS.

Le commerce des fruits et légumes s'élevait autrefois à Paris, à la somme de douze ou quinze millions. Le temps et de nouvelles habitudes ont dû lui faire éprouver des changemens. Il eût été intéressant de les connaître, de savoir de combien la consommation des fèves, des choux, des pommes de terre surtout était augmentée. On aurait appris par là, d'une manière plus certaine, quelle était la nourriture supplémentaire du pauvre, à quelle espèce de légumes il donne la préférence, quand la cherté de la viande l'oblige à se priver de cet aliment, le meilleur pour lui, puisqu'il est le seul qui répare ou entretienne le mieux ses forces.

Ces connaissances étaient donc bonnes à acquérir, sous le double rapport de la science et de l'hygiène publique. Mais au moment où nous nous flattions de pouvoir les obtenir, notre espérance a été trompée, et c'est ici l'occasion d'exprimer tous nos regrets, en voyant les matériaux les plus intéressans, rester trop souvent oubliés dans les cartons des administrations, sans qu'une main soigneuse se charge de les examiner, de les vérifier, de les mettre

en ordre. Cet abandon, cette insouciance même rend à son tour inutiles, le zèle, les efforts, les travaux, de ceux qui conduits par le seul amour du bien public, voudraient tirer quelques faits, quelques vérités utiles de cette foule de renseignemens de toute espèce, complettement voués à l'oubli, quand il serait si facile de les rendre profitables.

Ce n'est ni la critique, ni la censure des administrations que nous faisons ici. Elle nous conviendrait mal, à nous, qui n'aurions pu, si nous n'avions été sans cesse éclairés, guidés par elles, composer la plus grande partie de cet ouvrage. Mais vivement pénétrés de n'avoir pu le rendre aussi complet que nous le désirions, nous avons cru pouvoir exprimer notre pensée, sans que nos plaintes soient de l'ingratitude, et nos regrets une satyre.

Voici le relevé des légumes secs vendus annuellement sur le carreau des halles, à Paris.

Haricots.....	66,600 setiers.
Lentilles.....	40,000
Pois.	36,000

La vente des pommes de terre, est, année commune, de 215 à 220 mille setiers, dont le nombre se partage ainsi entre tous les mois de l'année.

Janvier.....	37,200 setiers.
Février.....	33,600
Mars.....	15,500
Avril.....	6,000
Mai.....	»
Juin.....	»
Juillet.....	4,340
Août.....	6,200
Septembre....	18,000
Octobre.....	21,700
Novembre....	36,000
Décembre.....	37,200
	215,740 setiers.

Ou 72 livres pesant environ, pour chaque individu (1).

Le hollandais en mange deux cents. On ne peut guères supposer qu'il en faille moins aux allemands. En France, le terme moyen de la plus forte récolte, est de 379,500 setiers (569,254 hectolitres) fournis par 29 départemens (2) qui produisent depuis cent mille jusqu'à un million

(1) Un boisseau de pommes de terre pèse dix-neuf à vingt livres.

(2) Voyez, à la page 173 de l'*Industrie Française*, le tableau de la récolte des pommes de terre. L'hectolitre est compté ici sur le pied de 8 boisseaux.

de setiers (1). Celui de la plus faible, c'est-à-dire, de cent mille et au-dessous, est de 36,500 setiers (54,782 hectolitres) recueillis dans les cinquante départemens restant (2).

La comparaison de ces deux termes moyens, avec la population moyenne des provinces qui les fournissent, donne le résultat que voici :

	Population moyenne.	Produit moyen en setiers.	Quantité qui revient à chacun par an.
Départemens où la récolte est la plus forte.....	313,900...	379,500...	290 liv.
Départemens où elle est la plus faible..	333,700...	36,500...	26
			316 liv.

Consommation moyenne — 153 livres par habitant (3).

Ce produit n'atteint pas à l'abondance de nos voisins, et peut-être est-il permis de penser, que, malgré tout le plaisir de voir croître le sucre à ses portes, il y aurait encore plus d'avantage à multiplier les pommes de terre que les betteraves, dans un pays où la récolte

(1) Ces départemens représentent une grande partie des provinces du Midi, et la Lorraine.

(2) Orléanais, Touraine, Bretagne, ainsi qu'une partie du Poitou, de l'Angoumois et du Maine.

(3) La Corse, l'Ain, le Gers, le Lot, la Marne et les Vosges, ne sont pas compris dans ce calcul, la première, comme ne faisant pas partie immédiate du territoire, les autres, comme ne produisant pas.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

en blé et autres grains de toute espèce, est à peine d'une année et demie (73 millions de setiers ou 109 millions d'hectolitres); (1) qui tous les douze ou quinze ans éprouve une disette (2),

(1) *Industrie Française*, tableau *idem*, colonnes du froment, orge, maïs, seigle, etc.

(2) Voici depuis 220 ans un tableau du nombre des années de disette en France, d'après Béguillet, dans son *Traité de la Moûture économique*.

Années.	Prix du setier de blé.	Prix du marc d'argent.
1596.....	24.....	22 f.
1608..... de 6 f. à..	15.....	*idem.*
1630.....	20.....	*idem.*
1643.....	20.....	29
1649—52.....	30.....	*idem.*
1661—63.....	40.....	*idem.*
1694.....	55.....	34
1709.....	69—12...	35
1725.....	43.....	45
1741.....	52.....	54
1749.....	48.....	48
1770.....	—.....	*idem.*
1775.....	—.....	*idem.*
1789.....	34.....	*idem.*
1793.....	54—10...	*idem.*
1802—3.....	37—16...	*idem.*
1812.....	53—16...	*idem.*
1816.....	60.....	*idem.*

Terme moyen des années de disette... 1 sur 12.

et qui, depuis trente ans, a dépensé 234 millions en achats de blé (1).

---

(1) Sous M. Necker, en 1789... 74 millions.
Sous le gouvernement impérial..... 80
Sous Louis XVIII (Rapport de M. Laîné.)..... 80
} 234

De 1793 à 1804, les Anglais, suivant l'exact et judicieux auteur du *Voyage d'un Français en Angleterre*, t. I, pag. 318, ont dépensé 825 millions pour le même objet (33 millions sterl.)

ÉPICERIE.

Après la consommation du pain, de la viande et des boissons fermentées, nulle autre n'est plus considérable que celle de l'épicerie, sans doute parce qu'elle offre encore au besoin comme au goût de nouvelles espèces d'aliment.

On s'en ferait une fausse idée, si l'on croyait, comme son nom semble l'indiquer, que l'épicerie consiste dans le seul commerce des épices. Cela dut être ainsi dans l'origine ; mais depuis longtemps des objets bien plus importans en font aussi partie, et le sucre, le café sont aujourd'hui d'un tout autre intérêt, que le poivre et la canelle.

Tout le commerce de l'épicerie est représenté dans Paris, par une trentaine de droguistes, soixante épiciers qui tiennent le demi-gros, et environ seize cents qui vendent en détail. On leur adjoint encore les distilateurs et marchands d'eau-de-vie, les marchands de chocolat, les confiseurs, les fabricants de cire et bougie, enfin les marchands de couleurs et vernis.

Nous allons entrer dans quelques détails sur

ces différentes branches de l'épicerie, et nous puiserons dans un mémoire manuscrit qui nous a été confié, ce que nous en dirons.

1°. *Epicerie proprement dite.*

La vente des seules épices se montait autrefois à dix millions. Lavoisier, dans ses tableaux, l'a portée à cette somme. Elle est diminuée depuis l'époque à laquelle il écrivait, et il serait peut-être exact de la réduire aujourd'hui à sept millions ; mais la hausse du prix pouvant couvrir ici la baisse du débit, nous ne changerons rien à son estimation.

Outre les épices, les droguistes tiennent encore les substances employées par la médecine et celles dont les arts et métiers font usage. Les pharmaciens achètent les premières chez eux, et les marchands de couleurs, les secondes. Leur vente, se trouvant ainsi comprise dans celle de ces derniers, nous en parlerons à leur article. En tenir compte ici, serait faire un double emploi. Il est évident, en effet, que celui qui vend en dernier une marchandise quelconque, en reçoit un prix qui le rembourse de tous ceux qu'il a payés depuis la première main jusqu'à lui, et dans lequel il comprend également son bénéfice.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

2°. *Epicerie en demi-gros.*

Les marchands en demi-gros qui forment à présent la classe intermédiaire entre le haut commerce dont nous n'avons pas à nous occuper, et les détaillans, n'existaient pas avant la révolution. Ils commencèrent à paraître après que le maximum et le papier-monnaie, eurent ruiné une grande partie des épiciers. Le triste état d'un commerce presque détruit, rendant alors impossible à la plupart d'entre eux des achats un peu forts, quelques-uns qu'avait épargnés le mouvement révolutionnaire, imaginèrent d'acheter par lots et de revendre ensuite par portions plus ou moins considérables ces mêmes lots, à ceux auxquels la déplorable situation de leur fortune, ne permettait plus que de modiques avances. Ils débitèrent ainsi à tout venant, soit au cent, soit à la livre, les marchandises qu'ils s'étaient procurées en gros, et pendant la hausse prolongée des denrées coloniales, leurs bénéfices furent considérables. Ici comme en tant d'autres occasions, l'intérêt particulier calcula sur le malheur public, et comme il arrive presque toujours, ce fut avec succès.

Les épiciers en demi-gros approvisionnent, non-seulement les épiciers détaillans, les phar-

maciens, les confiseurs, les distillateurs, les marchands de chocolat, mais encore les charcutiers (pour le poivre seulement), les limonadiers, les pâtissiers, les restaurateurs, et enfin quelques maisons de riches particuliers.

Leur vente, en n'y comprenant pas celle aux épiciers détaillans, pharmaciens, confiseurs, etc., peut être évaluée de la manière suivante :

En sucre vendu aux limonadiers, pâtissiers, restaurateurs, ainsi qu'à différens particuliers 1,500,000 liv. à 1 fr. 50 c....	2,200,000 fr.
En café aux mêmes.....	1,650,000
En riz.....	50,000
En poivre, aux charcutiers..	100,000
En huile et épices.....	200,000
	4,200,000 f.

Le reste du commerce des épiciers en gros, se fait comme nous l'avons déjà dit, avec différens marchands qui tiennent l'épicerie.

3°. *Épiciers détaillans.*

Leur nombre était en 1789, de mille environ; en 1813, il se montait à treize cents; il est aujourd'hui de 1550 à 1600.

En les partageant en trois classes, dont la première ferait une recette de 200 fr. par jour,

l'un dans l'autre, la seconde une de 75 francs et la troisième une de 30 fr., on aurait un terme moyen de 100 fr,, mais qui est évidemment trop élevé. Il faut le réduire à 75 francs, ce qui donne pour l'année, à raison de 1600 épiciers, 43,800,000, et en y joignant l'épicerie en gros et demi gros, un total général de cinquante huit millions.

Il se distribue principalement entre les marchandises ci-après :

Sucre.

On estime à soixante millions de livres la quantité de sucre et de cassonnade qui entre annuellement en France (1), et selon M. de Humbolt, telle est la fertilité du nouveau monde, que sept lieues carrées de terrain, y suffiraient pour donner cette immense récolte.

Vingt-cinq à trente raffineries établies tant à Paris, qu'aux environs, fournissent tout le sucre qu'on y consomme, et qui s'élevait autrefois

(1) Celle qui se consommait en Angleterre, en 1780, était de 1,221,795 quintaux, ou 122,179,500 livres (Voyez l'extrait d'un Mémoire sur la fabrication du sucre de betteraves, présenté à la Chambre des Députés, dans le tome LX, page 50, des *Annales de l'Agriculture*, par M. Tessier.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

à six millions cinq cent mille livres pesant. Cette estimation établie par Lavoisier d'après les registres des droit d'entrée, offre un caractère de garantie qui doit la faire adopter, aujourd'hui surtout qu'il n'existe aucun moyen d'en obtenir une pareille.

En partant de cette base, et l'augmentant des deux-tiers au moins, on ne croit pas s'écarter de la vérité; voici quelle serait alors la répartition de ces onze millions de sucre. En statistique, plus on descend dans les détails, plus on échappe à l'erreur.

Vendu par les épiciers en demi-gros, aux limonadiers, pâtissiers, restaurateurs, etc..	1,500,000 liv.
Aux pharmaciens. Des renseignemens que nous croyons exacts ne permettent pas d'élever à plus de 60 l. par mois et 700 l. par an, la quantité de sucre que chacun emploie. Pour deux cent quatorze pharmaciens.....	150,000
Aux distillateurs et liquoristes. Il y en a à peu près cent, en	
A reporter....	1,650,000 liv.

Report...	1,650,000
doublant pour eux la consommation des pharmaciens, on a.	140,000
Aux marchands de chocolat. La quantité de cacao employée autrefois était de 250,000 liv., elle a peu varié. Comme le sucre entre en partie égale dans le chocolat, c'est donc aussi 250,000 l. qui sont employées dans la confection de ce dernier, ci.....	250,000
Aux confiseurs. Ce sont de tous les marchands ceux qui font un plus grand usage de sucre; à 9 ou 10,000 liv. par mois, quarante confiseurs donnent.....	4,000,000
En réunissant toutes ces différentes sommes ensemble, on a un total de.....	6,040,000 livres pes.

Et de neuf millions en argent.

La vente en sucre des épiciers détaillans est maintenant facile à connaître. Elle sera le surplus de cette quantité de livres, jusqu'à celle de onze millions, c'est-à-dire, cinq millions.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Ainsi, toute la consommation des sucre et cassonnade dans Paris, serait de..... ..... 11,000,000 liv. 16,500,000 f.

Café.

L'usage du café est tellement répandu, que la quantité vendue il y a trente ans, ne saurait représenter le débit d'aujourd'hui. Il était alors de 2,500,000 liv. On peut sans craindre de se tromper, le doubler. Les épiciers en gros en vendent à peu près un cinquième, et les épiciers détaillans les quatre autres. Cinq millions de livres au prix de quarante sols, donnent dix millions de francs.

Huiles.

Dix millions de livres d'huile suffisent aux besoins des habitans de Paris, ainsi qu'à l'éclairage de ses rues.

Suivant les registres de l'octroi, il entre, dans la capitale, année commune, un million, 234 mille cinq cents livres (6673 hectolitres) d'huile d'olive, et huit millions, 871 mille trois cents livres (47,953 hectolit.) d'huile de graine (1).

(1) L'hectolitre d'huile pèse 92 kilogrammes 50 hectogrammes. — 185 liv.

Total, dix millions 100 milles livres en nombre rond.

Vingt-huit marchands en gros font à Paris tout le commerce de ces huiles, ils les vendent aux épiciers, qui les mélangent et trouvent ainsi le moyen d'en augmenter le prix, sans en rendre la qualité meilleure.

La consommation peut en être ainsi répartie :

Huile de graine.	Pour les arts.....		50,000 liv.
	Dans les théâtres, jardins et autres lieux publics.....		700,000
	Pour l'éclairage de Paris, à raison de 600,000 livres par an, brûlées par 11,000 becs de réverbère; ci. (1).....		600,000
	Chez les particuliers, et dans les boutiques, au nombre de 40,000 environ.....		5,600,000
Pour la table.	Huile d'olive....	1,234,500	3,156,000
	Id. de graine....	1,921,500	
			10,106,000 liv.

En mettant la livre d'huile fine à 1 franc 80 centimes, et celle de graines à 80 centimes seulement, on a un total de 9 millions, 319 mille cent quarante francs.

(1) On en compte 1,085 dans les casernes.

Savon.

Des personnes très-versées dans ce genre de commerce, ne craignent pas d'assurer qu'il s'expédie de Marseille au moins cinquante mille caisses de savon, par an. Chacune pèse 215 liv. environ, qui vendue à raison d'un franc la livre, donnent une somme de 10,750,000 f.

Suif et Chandelles.

Il se vend toutes les semaines au marché, environ cent milliers de suif pesant, à 65 f. le cent. Il perd à la fonte une once à peu près par livre(1), mais on peut regarder ce déchet comme compensé par le poids du coton qui sert de mèche, et par celui de l'épais papier qui l'enveloppe; il y a donc peu d'erreur à compter une livre de chandelle par livre de suif, ce qui représente une quantité de cinq millions, deux cent mille livres en poids, et de 4 millions 160 mille francs par an.

Le reste de la vente des épiciers détaillans se compose de différens articles, tels que soude,

(1) On compte 10 livres de déchet par quintal, quand la purification est bien faite; mais il s'en faut de tout qu'elle le soit aujourd'hui.

potasse, beurre salé, fromages, pâte d'Italie, bois de teinture, etc., que l'on trouvera détaillés dans la tableau général des consommations de Paris (1).

ARTICLES DE L'ÉPICERIE
FAISANT L'OBJET D'UN COMMERCE PARTICULIER.

Eau-de-vie et Liqueurs.

Le nombre des distilateurs et marchands de liqueurs peut être estimé à une centaine environ, et leur vente à 1 million 500 mille francs.

Chocolats.

Il existe une quarantaine de maisons où l'on fabrique seulement la pâte et les pastilles de chocolat; en leur accordant les quatre cinquièmes de la consommation de cacao, et laissant l'autre aux épiciers, pharmaciens, etc., il s'en suivrait que ces fabriques produisent 400,000 liv. de chocolat à 45 s. (prix moyen). Ce qui représente un mouvement de commerce

(1) Voyez à la fin de cette première partie.

de 1 million 250 mille francs par an et pour chaque fabrique, une vente journalière de 88 fr. l'une dans l'autre.

Sucreries, Bonbons, Confitures.

Les dragées, bonbons, sucreries, confitures sont l'objet d'un commerce considérable. Nous avons déjà dit que les confiseurs employent à eux seuls 4,000,000 livres de sucre qui représentent, à raison de 30 sous la livre, une somme de 6,000,000 fr. La main d'œuvre et les bénéfices l'élèvent à neuf; mais les envois en province qui sont au moins de la moitié, réduisent à trois ou quatre millions seulement la vente pour Paris.

Cire et Bougie.

Le relevé des registres de l'octroi donne pour l'année 1817, 93,080 kilogrammes ou 186,160 liv. de cire entrées dans Paris. Ce serait donc sur cette quantité que les vingt-deux fabriques qu'il renferme (1) auraient eu à travailler. On peut ici, avec encore plus de certitude que pour

(1) Il n'y a dans Paris que six établissemens qui fabriquent la bougie seule; les seize autres y joignent l'épicerie.

la chandelle, admettre poids pour poids de la cire brute à la cire ouvragée; 186,160 liv. de cire représenteraient alors une égale quantité de livres de bougies, et 651,560 fr. à raison de 3 fr. 10 s. la livre.

Cette somme est la moitié de celle de Lavoisier. La vente de la bougie peut être diminuée, mais elle ne l'est pas au point de ne donner aux fabricans qui l'exercent qu'un mouvement d'affaire d'une vingtaine de mille francs par an, pour chacun d'eux. La contrebande vient augmenter leurs bénéfices et elle est en effet si considérable qu'il n'y a pas une forte erreur à l'élever au tiers de la consommation. Ce qui joint à la hausse du prix rétablirait la somme trouvée par Lavoisier (1,345,000).

Couleurs et Vernis.

Ce commerce occupe une vingtaine de marchands en gros, dont la vente pendant trois cents jours de travail est évaluée à 3 millions 600,000 fr., d'après l'estimation qui nous a été donnée par l'un des plus forts d'entr'eux.

Drogues et Substances médicinales.

En partageant les deux cent quatorze Pharmaciens de Paris en trois classes dont la pre-

mière composée de quinze environ, vendrait pour 100 à 120 f. par jour ; la seconde au nombre de quatre-vingts, pour 40 à 50 f., et la troisième, pour 25 à 30 f. l'un dans l'autre, on aurait une somme de 3 millions quatre-vingt onze mille fr., à laquelle en effet cette branche de commerce peut atteindre.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

EAU.

Aucun ouvrage de statistique, du moins nous le croyons, n'a parlé de la consommation de l'eau dans la capitale. Lavoisier lui-même, n'en a rien dit. Si la somme d'argent qu'elle représente, est loin d'avoir dans les calculs de la nature de ceux-ci, l'importance qu'a l'usage de la chose même dans l'habitude de la vie, toutefois elle n'est pas tellement au-dessous de l'appréciation qu'il faille la négliger. Tout l'intérêt des résultats se compose des soins donnés aux détails.

Sept cent soixante quatorze tonneaux à bras (1) contenant depuis 9 voies (2 hectol. 12 lit.) jusqu'à 16 (3 hectol. 76 lit.), terme moyen 12 voies (2), en les supposant remplis quatre fois par jour, donnent.....	37,152 voies.
Quatre cent quatre-vingt-sept	

(1) Renseignemens donnés par l'administration.

(2) L'hectolitre compté sur le pied de 105 pintes, et 24 pintes à la voie.

Report.....	37,152 voies.
tonneaux attelés d'un cheval, et contenant depuis 18 voies (4 hectol.) jusqu'à 49 (11 hectol. 7 lit.), terme moyen 34, remplis trois fois dans la journée, produisent.....	49,674
Douze cents porteurs à bretelles (1) distribuant chacun une vingtaine de voies dans leur journée.....	24,000
Il faut joindre à ces quantités celles que versent chaque jour dans différentes maisons de Paris, les conduits de la pompe à feu de Chaillot et celle du Gros-Cailloux, estimées ensemble à 3047 muids (2) à 12 voies par muids.....	36,564
A reporter..	147,390 voies.

(1) Ce nombre n'est qu'approximatif; il a été impossible de le déterminer d'une manière certaine. Au reste, on peut répondre que l'évaluation des voies d'eau distribuées chaque jour dans Paris, est estimée ici au-dessous de ce qu'elle est en effet.

(2) La pompe à feu du Gros-Caillou ne produit que le quart de celle de Chaillot.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Report. .	147,390 voies,
Enfin, le nombre de voies que distribuent à domicile les 80 tonneaux de l'administration des filtres épurés du port St.-Paul, et qui se monte à 20 ou 25,000 par jour, terme moyen.....	22,000
	169,390 voies.

D'après ces calculs, la dépense de l'eau dans Paris, serait en nature de 169,390 voies ou 14,116 muids, et en argent (à deux sous la voie), de 16,939 f. par jour : ce qui donnerait pour l'année un total général de 62 millions de voies et de 6,200,000 francs.

Il n'est pas besoin de dire que nous n'avons entendu parler ici que de la consommation payante. L'eau puisée aux fontaines publiques et à la rivière n'est pas l'objet de nos recherches. Dans un ouvrage dont nous n'avons pu retrouver le titre, elle a été évaluée à 7 pintes par ménage (1). On en compte 225,000 dans Paris, ce serait 131,000 muids d'eau par jour.

(1) M. Girard, dans son Mémoire sur les eaux du canal de l'Ourcq, estime la consommation d'eau à douze pintes par personne, ce qui paraît plus conforme à la vérité.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

On lit dans un recueil estimé (1) que cette même consommation est à Constantinople de 12 millions de pintes par jour, ce qui en donne 20 pour chaque habitant, en supposant la population de la capitale de l'empire Ottoman, de 600,000 âmes.

---

(1) Journal des Voyages, par M. Verneur, tom. Ier.

LAIT.

A côté de la consommation de l'eau, nous placerons celle du lait, de cet aliment de tous les âges comme de toutes les classes, qui, mêlé au café, fournit dans les premières heures de la journée, un repas qui soutient long-tems et qui convient à presque tous les estomacs.

Suivant M. Huzard (1), la dépense du lait à Paris, ne représenterait pas une somme moindre de onze millions par an. Elle serait le produit de la vente journalière de 60,000 pintes de lait à dix sous la pinte (10,950,000 fr. par an).

Ce savant estime à trois mille environ, d'après les occasions qu'il a eu d'acquérir cette connaissance, le nombre des vaches laitières nourries dans Paris, et à quatre mille, celles existant dans les deux arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis; savoir : 2,350 dans le premier, et 1,650 dans le second. (2) Il évalue la quantité moyenne de lait, fournie par les 6 ou 7,000

(1) Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres; nouvelle édition, tom. Ier., pag. 612, à la note.

(2) Rapport sur l'épizootie des bêtes à cornes en 1815.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

vaches, à huit pintes par jour pour chacune, ce qui donne 48,000 pintes, et en produit effectivement 60,000 pour l'addition d'un quart d'eau : supposition qui n'a rien que de très-réservé.

Mais les communes rurales du département, ne sont pas les seules qui fournissent du lait à Paris ; il en vient de villages qui sont à trois, quatre et cinq lieues. Nous croyons donc que l'on peut augmenter sans crainte de se tromper, l'évaluation de M. Huzard.

On trouve dans le 1er. volume du *Traité de la police de Londres*, par Colqhoun, le passage suivant :

« Middleton, d'après l'estimation la plus « exacte, porte à 8,500 le nombre de vaches « destinées à fournir du lait à la ville de Lon- « dres. Chaque vache, l'une dans l'autre, donne « neuf pintes par jour. En hiver, la con- « sommation va plus haut. Middleton ajoute « qu'il y a dans chaque vacherie une laiterie où « le détailleur vient acheter le lait, et dans cha- « que laiterie une pompe au moyen de laquelle « il en augmente à volonté la quantité.

« Un gros propriétaire de vaches, dans le « Surrey, a une de ces pompes, connue par-

« tout sous le nom de la *vache noire*, nom « qu'elle tire de la couleur dont elle est peinte. « Elle a la réputation de fournir à elle seule plus « de lait que toutes les vaches ensemble. »

Les mœurs et les habitudes d'un pays sont bien souvent celles d'un autre, à quelques légères différences près.

Au reste, obtenir à prix d'argent, au lieu d'un lait pur et sans mélange, un lait étendu d'eau, n'est qu'une fraude dans la vente, sans être un danger pour la santé; mais il a existé de plus déplorables abus.

L'on se refuserait à croire ce qui se passait à cet égard, il y a quelques années, si le récit n'en avait été fait par un homme recommandable, un savant habile, accoutumé à voir juste et à dire vrai, et si l'on ne savait d'ailleurs à quel degré l'ignorance et l'intérêt mercantile sont stupides, avares et cruels.

Voici ce que M. Huzard écrivait il y a quelques années, sur la manière dont les vaches laitières de Paris y étaient soignées. « Les vaches, « disait-il, (1) que les départemens du Nord,

(1) Mémoire sur la péripneumonie chronique qui affecte les vaches laitières de Paris, etc., par M. Huzard, membre de l'Institut. Paris, an 8.

« de l'Aisne, du Pas-de-Calais, de la Somme,
« de la Manche, de l'Oise, du Calvados et de
« la Seine-Inférieure, fournissent à Paris, et
« qui y arrivent excédées, échauffées de la ra-
« pidité d'un voyage pendant lequel elles font
« huit à dix lieues par jour, et quelque fois
« d'avantage, sous la conduite de *toucheurs* ou
« de garçons qui les accablent de coups pour
« hâter leur marche, et leur épargnent la nour-
« riture, pour économiser tout à-la-fois le tems
« et l'argent, passent ainsi par une transplan-
« tation rapide, dans un climat nouveau,
« absolument différent de celui qu'elles quittent;
« dans une atmosphère épaisse, chargée de
« toutes les impuretés d'une ville immense, et
« confinées quelque fois dans des quartiers
« dont l'air est plus ou moins constamment
« infect(1). Elles sont très-promptement privées
« de leurs veaux, qu'on se hâte de vendre au
« boucher, pour éviter la consommation du

---

(1) Il y a des nourrisseurs dans les petites rues de la Cité, dans celles qui avoisinent la place Maubert, dans la rue Saint-Martin, dans celle des Boucheries, dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel. On respire dans toutes ces rues l'odeur cadavéreuse des tueries et des boucheries, ou l'odeur nauséabonde et putride des amidonneries, des tanneries et des corroieries.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

« lait, et les mugissemens redoublés et long-
« tems continués que la plupart d'entre elles
« font entendre, annonçent assez combien cette
« privation les affecte.

« Une fois entrées dans l'étable et attachées
« à une place, elles ne la quittent ordinaire-
« ment que lorsque le propriétaire déme-
« nage, ou pour être livrées au boucher,
« ou conduites à la voierie. Elles ne sortent
« même pas quelquefois pour boire. Il en
« résulte que leurs ongles prennent un accrois-
« sement qui finit par leur ôter la liberté de
« marcher, et que plusieurs ne pouvant plus
« se tenir debout par l'excessive longueur et
« la courbure de leurs pieds qu'on n'a pas le
« soin de faire rogner, contractent l'habitude
« de rester long-tems sur les genoux....

« Les étables sont généralement mal cons-
« truites, mal placées, mal tenues, basses,
« remplies d'ordures, n'ayant le plus souvent
« d'autre isssue que celle de la porte, par
« conséquent mal aérées, et toujours herme-
« tiquement fermées; il y règne une chaleur
« insupportable, même en hiver. La gêne qu'y
« éprouvent à respirer les malheureux ani-
« maux, est telle, qu'ils l'annoncent par un
« souflement répété, un haletage et un batte-

« ment continuel des flancs. Quelques unes de « ces étables sont même si basses, qu'on ne « peut s'y tenir debout, et que les vaches trop « resserrées ne peuvent se coucher que l'une « après l'autre....

« Leur nourriture est souvent viciée, cor- « rompue, dénaturée. Pour s'en faire une « idée, il suffit de dire que la paille, qui a « déjà servi de litière aux chevaux, redevient, « sous la main d'une sordide avarice, et toute « imprégnée qu'elle est de sels urineux, l'un « des principaux alimens des vaches laitières de « Paris, et qu'elles n'en obtiennent quelquefois « une moins dégoutante, mais beaucoup trop « substantielle encore pour l'état de repos forcé « dans lequel on les retient, que parce qu'on « la regarde comme nécessaire pour former la « sécrétion du lait, seul et unique but de l'en- « tretien de ces animaux. »

Et c'est à Paris ! dans le siècle des lumières ! au sein de la capitale du peuple le plus civilisé de l'Europe, qu'un pareil tableau a pu être tracé d'après nature ! Le sauvage Tartare, sans cesse errant dans les déserts, et le grossier Lapon sous sa tente enfumée, traitent avec plus de soin la cavale et le renne qui les nourrissent leur lait.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

On ouvre chaque jour en France, des écoles pour l'éducation du peuple ; chaque jour, on compose pour lui des ouvrages où on lui parle sans-cesse de ses droits, de sa force, de sa puissance ; n'en fera-t-on point où on lui apprenne à traiter avec douceur les compagnons de ses peines, ou les soutiens de son existence ? Où on lui persuade qu'un peu de pitié pour les animaux, dispose à en avoir d'avantage pour les hommes ? Que dis-je ! les hommes ! Il a fallu vingt-ans de plaintes et toute l'âme ardente des Tenon, des Baillis, des Besplas, pour qu'un malade ait dans nos hôpitaux plus de six pieds cubes d'air à respirer, et que le supplice ne parût pas plus doux au criminel que le séjour de son infect cachot. Aujourd'hui même encore, nos dépôts de mendicité, nos bagnes, nos prisons (1), nos hospices d'orphelins, of-

(1) Dans le compte rendu par le conseil de salubrité, au préfet de police, pour l'année dernière (1819), on lit le passage suivant : « Dans nos visites périodiques dans les « prisons, nous avons remarqué quelques améliorations « partielles dans les bâtimens, et nous sommes persuadés « que la commission, qui joint à de grandes lumières et à « une philantropie active, des moyens d'exécution, ne « sera point sourde aux justes plaintes des malheureux « détenus, qui ne cessent de répéter que la privation de « leur liberté est la seule rigueur que la justice autorise.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

frent presque partout, un spectacle hideux ou affligeant (1). Et pourtant l'amour du bien public est chez nous, dans tous les cœurs ! nos livres le prêchent, nos autorités le désirent; nos sociétés, nos bureaux de charité, nos comités de bienfaisance le recherchent ! Par quelle inconcevable fatalité tant d'efforts sont-ils jusqu'à présent demeurés stériles ? Notre zèle, semblable à la foi si vivement reprochée par l'apôtre aux Hébreux, doit-il être toujours mort et sans œuvre ? Et mettrons-nous sans cesse la

---

« Des écrits pleins de force de raison ont été publiés par « des médecins et des magistrats; un rapport très-détaillé « fait à la commission, rapport dont les inexactitudes ont « été relevées d'une manière très-lumineuse par Votre « Excellence, nous dispense de reproduire ici les tristes « vérités que depuis qninze ans nous n'avons cessé de « mettre sous les yeux de l'antorité. Espérons que la voix « des avocats de l'infortune, choisis par le ministère, sera « plus efficace que la nôtre, et obtiendra pour les prisons « les réformes et les améliorations que réclament la jus- « tice et l'humanité ! »

(1) Voyez le rapport au Roi, sur les prisons, par le ministre de l'intérieur, M. de Montesquiou; les Réflexions d'un citoyen sur les prisons, par Alphonse Michaut, avocat du Roi près le tribunal de première instance d'Auxerre, 1819, chap. 1 et 7; l'écrit intitulé : *des Prisons de Philadelphie*, 1819, 4e. édit., par M. de La Rochefoucault, etc. etc.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

vanité de bien dire au-dessus du soin de bien faire !

Toutefois, hâtons-nous de reconnaître qu'une grande partie des abus que nous avons signalés plus haut, à l'occasion des vaches laitières de Paris, n'existe plus ; qu'une administration bienfaisante, éclairée, les a presque tous fait cesser. Après avoir blâmé le mal qui existait, avec chaleur, disons le bien qu'on a fait, avec franchise; mais regrettons que celui qui reste encore à faire, tarde si long-tems à s'accomplir.

SEL.

On calculait autrefois que la quantité de sel employée aux usages de la vie, ne passait pas quatorze livres par an pour chaque individu au-dessus de huit ans. Cette estimation donnerait pour la population de Paris, évaluée alors à 600,000 habitans (1), huit millions quatre cent mille livres de sel, et en argent, à quatorze sous la livre, cinq millions huit cent quatre-vingt mille francs.

Tel était l'excès de l'ancien droit de gabelle, qu'il a suffi, non de l'ôter en entier, mais de le modérer seulement, pour qu'un moindre mal fût trouvé un soulagement complet. Aujourd'hui, le prix du sel a baissé de plus de moitié, et comme en même tems la population s'est accrue, nous ne voyons aucun inconvénient à calculer sur la même quantité par personne : ainsi la consommation de cette denrée à Paris, serait maintenant de huit millions sept cent cinquante mille livres pesant à raison de 625,000 habitans (2), et en argent (à 5 sols la livre), de deux millions.

---

(1) On ne connait pas le nombre des enfans de huit ans qui en faisaient alors partie.

(2) Nous en retranchons 89 mille enfans de 0 à 10 ans.

TABAC.

L'habitude de fumer devenue si commune depuis la révolution, et rapportée des camps dans les villes, l'usage du tabac en poudre devenu également plus général depuis quelques années, élèvent aujourd'hui à un million 414,652 liv. la consommation de cette plante dans la capitale seulement; c'est à peu près le 15e. de celle de la France.

On estimait que la dépense de chacun était autrefois d'une livre trois quarts pesant; elle est un peu augmentée, et approche aujourd'hui de deux livres.

Il s'en vend environ 353,663 l. de première qualité à 7 fr. 50 cent., et 1 million 61,000 l. de seconde qualité à 4 fr. 50 c., ce qui donne un total de quatorze mille livres en poids, et de sept millions et demi en argent.

FOIN, PAILLE, AVOINE, ORGE.

La consommation de fourrages à Paris, avant la révolution, était :

En paille... de 110,000 cents de bottes.
En foin..... de 60,000 idem.
En avoine.. de 21,000 muids.

Elle est aujourd'hui :

En paille.... de 104,133 cents de bottes.
En foin..... de 81,394 idem.
En avoine... de 22,000 muids (792,385 hect. (1).

La quantité de paille est encore aujourd'hui à peu près la même; mais celle du foin et de l'avoine est augmentée. Le nombre des chevaux qui existait il y a trente ans dans Paris, et que l'on portait à vingt mille, le serait-il aussi?

L'orge allait à 8,500 muids, il va aujourd'hui à dix mille.

---

(1) L'hectolitre vaut 8 boisseaux, et le setier d'avoine 24 il est double du setier ordinaire.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

COMBUSTIBLE.

Bois.

On s'est beaucoup trompé jusqu'ici sur la quantité de bois qui se brûle chaque hiver dans Paris. On ne voit pas sans étonnement dans les tableaux de Lavoisier, qu'il ait porté cette quantité jusqu'à sept cent quatorze mille cordes, qui font plus d'un million de voies, et vingt millions de livres, à quatorze francs la voie.

Ce nombre nous paraissait hors de proportion avec les besoins. Cependant nous le trouvions répété dans le *Dictionnaire de la géographie commerçante* (1), de M. Peuchet, un des hommes les plus versés dans ces matières, et qui écrivant neuf ans après Lavoisier, avait dû vérifier ces calculs. D'un autre côté, M. Herbin, auteur de la *Statistique générale de la France*, ouvrage estimé, renchérissant encore sur ceux qui l'avaient précédé, ne craignait pas d'élever la consommation jusqu'à 740,000 cordes (près de 1,500,000 voies), tandis que

(1) Art. *Paris*.

Lalande, dans son *Traité des canaux navigables*, la réduisait à 250,000 environ, et semblait par cela même se rapprocher de la vérité.

Placés entre l'autorité de Lavoisier, la confiance que son nom inspire, et notre conviction intime que, sur ce point, il avait été mal informé, nous nous fîmes un devoir de ne rien négliger pour connaître la verité. Nous consultâmes les relevés de la consommation du bois dans Paris, depuis l'année 1806 jusqu'à l'année 1817; c'est-à-dire, pendant un espace de onze ans, et nous vîmes alors la confirmation de ce que nous avions toujours pensé, que le terme moyen de ces onze années, ne passait pas quatre cent quatre-vingt mille voies, ou deux cent quarante mille cordes (1).

Ces données étaient précieuses, mais elles ne suffisaient pas encore. Lavoisier avait parlé de 1789, il fallait donc se procurer la consommation de cette année, et la rapprocher de celle actuelle. C'était à la fois découvrir l'erreur, s'il en existait, et comparer le présent avec le passé, objet particulier de nos travaux.

Nous obtînmes encore cette connaissance,

(1) Elle était, en 1637, c'est-à-dire il y a deux siècles, de 300 mille voies.

et nous trouvâmes que tout le bois brûlé dans Paris, à cette époque, allait à deux cent quatre-vingt onze mille cinq cent trente-neuf cordes (583,078 voies); ce qui est loin de sept cent quatorze mille; et qu'ainsi l'erreur de Lavoisier avait été copiée par tous ceux qui étaient venus après lui.

Nos recherches eurent encore un autre résultat. Elles nous apprirent que la consommation actuelle, rapprochée de celle de 1789, présentait une différence en moins de 100,000 voies (479,628 au lieu de 583,078), et de 160,000, si, remontant jusqu'à 1807 seulement, on en comparait la vente avec celle de 1815 (1).

Il reste maintenant à expliquer les causes d'une diminution que semblait ne pas devoir amener l'accroissement de la population depuis trente ans, le séjour du prince et de sa cour dans la capitale, devenue également la résidence de tous les ministères et d'une foule d'administrations nouvelles, qu'on doit regarder

(1) En 1807, la consommation a été de 555,687 voies, à peu près comme en 1789; mais elle n'était plus que de 395,621 en 1815. Différence, 160,066 voies. On trouve, dans le tome II, page 914 du Code de commerce des bois et charbons, par M. Dupin, un tableau de la consommation de ces denrées depuis 1795. Il en résulte que depuis cette époque jusqu'à 1816, c'est-à-dire dans un espace de

comme autant de centres d'une forte consommation. A la vérité celle du charbon de terre s'est élevée dans cet intervalle de quarante mille à cent cinquante mille voies. Mais son emploi, devenu commun dans toutes les manufactures, les fabriques, les ateliers établis depuis la révolution, suffit pour rendre compte de cette augmentation.

Dira-t-on que cette diminution est due aux procédés économiques inventés depuis quelques années? Nous croyons que ce serait prendre ici l'effet pour la cause. L'habitude dans Paris est de brûler du bois pour se chauffer et rien autre chose. Cette habitude subsiste encore: cinquante chantiers remplis l'attestent bien mieux que quelques magasins de charbons de terre ou de briquettes, épars ça et là dans la ville, n'en prou-

---

vingt-trois ans, la moyenne de la vente a été de 305,000 cordes.

La plus forte année tombe en 1802; elle a été de 380,412 cordes.

La plus faible est en 1805; elle a été de 97,902 cordes.

Le prix moyen du bois a été, pendant le même espace de temps:

En 1800..... de 21 fr.
En 1805..... de 32
En 1810..... de 36
En 1815..... de 33

vent l'usage général. Si la consommation du bois a baissé, c'est que la cherté de la denrée en a restreint la vente ; c'est que l'achat de ce combustible est devenu ruineux.

Il est en économie politique une vérité reconnue, c'est que toutes les fois qu'une marchandise renchérit, la demande peut s'en soutenir encore dans les classes supérieures, mais elle perd aussitôt dans les classes inférieures tous ceux qui ne peuvent atteindre à l'élévation du nouveau prix. Celui (1) du bois, depuis plusieurs années, s'est élevé de près de moitié. Dès-lors une partie des consommateurs, les employés, les rentiers, les pensionnaires de l'état, tous ceux condamnés à vivre d'un revenu modique et stationnaire, et ils sont en grand nom-

---

(1) L'achat d'une chose suppose toujours assez de revenu au-delà de la somme qu'on juge devoir consacrer à d'autres besoins encore plus urgens, pour pouvoir y consacrer le prix qu'on la paie. Il y a des pays où les souliers, quoique peu chers, sont au-dessus de la portée du prix des habitans. Comme des souliers ne sont pas, à la rigueur, indispensables pour vivre, les gens qui sont hors d'état de s'en procurer, portent des sabots ou vont nu-pieds. Quand malheureusement cela arrive pour une denrée de première nécessité, une partie de la population périt, ou au moins cesse de se renouveler (Say, *Traité d'économie politique*, t. Ier., liv. 2, ch. 1er.)

bre, ont dû restreindre encore leur provision déjà bornée, et chercher à y suppléer par tous les moyens d'une industrie parcimonieuse. Aussi a-t-on vu faire usage de cheminées, de poëles économiques, de buches de terre, de briquettes, de tourbe, de toutes les inventions enfin qui semblaient promettre de garantir du froid avec le moins de dépense possible. Mais il faut convenir que l'essai de tous ces procédés a été plutôt tenté que l'usage n'en est devenu commun. L'on a moins dépensé peut-être, mais l'on s'est aussi moins chauffé, car l'habitude, et quelques autres raisons encore, ayant repoussé presque partout l'usage du charbon de terre, le seul combustible qui eût pu remplacer avantageusement celui que l'on était forcé d'abandonner, il s'en faut de beaucoup que le citoyen peu aisé ait retrouvé dans les autres moyens employés par lui, la chaleur bienfaisante qu'il leur demandait.

Telles sont, nous n'hésitons pas à le croire, les véritables causes qui depuis 1789 ont fait tomber de cent mille voies la consommation de bois dans Paris, et nous pensons que s'il descendait à un prix moins élevé, on la verrait revenir bientôt à ce qu'elle était autrefois.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Charbon de bois.

Il est remarquable que la quantité de ce combustible se soit élevé de toute celle dont le bois a baissé, c'est-à-dire de cent cinquante mille voies, ce qu'il faut attribuer, non-seulement au nombre accru des consommateurs, mais encore à l'emploi qu'en font beaucoup de petits ménages dans la préparation d'alimens, pour lesquels ils auraient autrefois brûlé du bois. Ce qui confirme encore ce que nous avons dit plus haut. Neuf francs, prix actuel de la voie de charbon, coûtent moins à une fortune médiocre que trente et quarante francs qu'il faut mettre à une voie de bois.

Le charbon de terre, dans le règne minéral, et la pomme de terre parmi les végétaux, sont peut-être les deux objets qui ont subi depuis trente ans, l'augmentation la plus forte dans les usages de la vie. La vente en est à Paris, année commune, de 616,000 voies : l'année la plus forte a été de près d'un million (1816). (*V. Dupin, ouvrage cité.*)

Charbon de terre.

La consommation de la houille, peu considérable avant la révolution, est aujourd'hui quadruplée. Les progrès de l'industrie qui ont mul-

tiplié son usage dans nos manufactures, nos fabriques, nos ateliers devenus eux-mêmes plus nombreux, en sont sans doute la principale cause.

On a remarqué que la consommation du charbon était aussi augmentée d'un quart à Londres depuis plusieurs années. Elle est annuellement d'un million de chaldrons, ou onze cents mille tonneaux, formant 6,000 cargaisons de navires de deux cents tonneaux chacun; le droit qui se lève sur cette consommation, représente une somme de 600 mille livres sterl., ou de 14,400 mille francs de notre monnoie (1).

Falourdes, Fagots, Cotrets.

Il s'en vend annuellement plus d'un million et demi dans Paris; à 10 s. l'un dans l'autre, c'est huit cents mille francs.

Nous terminons ici la série des différens articles qui composent la cousommation alimentaire de la capitale. Quelques-uns n'en font point essentiellement partie, tel que la cire, les vernis, le bois, le charbon; mais ils sont en si petit nombre, qu'on peut facilement les repor-

(1) *Voyage d'un Français en Angleterre*, t. II, p. 81.

ter par la pensée dans la consommation industrielle.

Une somme de trois cent dix-huit millions représente le prix que coûte annuellement aux 714,000 habitans de la capitale l'achat des choses nécessaires à leur subsistance. C'est, pour chacun, 449 francs par an, et vingt-quatre sous par jour.

Mais cette somme ne représente pas seulement la dépense de l'habitant, elle renferme encore le prix des droits prélevés sur chaque denrée, et qu'il acquitte comme consommateur. Voici à combien ils se montent :

Les droits de l'octroi rapportent, année commune :

Sur la viande.....	2,660,000 fr.
— le vin.....	9,500,000
— l'eau-de-vie.....	1,300,000
— l'esprit de vin et les liqueurs.....	90,000
— la bière.....	1,230,000
— le cidre et poiré.....	217,000
— le vinaigre.....	200,000
— les huiles.....	1,348,000
— les fromages secs.....	15,000
A reporter..	16,560,000

Report. .	16,560,000
Sur le sel, droit des douanes et de ville, 16 centim. par livre, pour dix millions de livres, à 25 centimes.....	1,500,000
— le bois à brûler.....	1,313,000
— le charbon de bois.....	460,000
— le charbon de terre.....	80,000
Premier total. .	19,913,000 fr.

Les droits de ville et de police municipale sont les suivans :

Sur la viande au marché de Poissy.....	1,000,000
Droit d'abattoir.....	800,000
Sur la marée, de 6 p. 100..	175,000
— les huîtres, de 8 p. 100..	480,000
— le poisson d'eau-douce, de 5 p. 100.....	14,000
— la volaille et le gibier, de 10 p. 100.....	617,000
— le beurre et les œufs, de 3 p. 100.....	478,000
— les farines, à raison d'un	
A reporter. .	23,477,000

Report..	23,477,000 fr.
fr. 50 cent. par sac...	656,000
— le charbon de bois (droit de location des places destinées à la vente)..	440,000
— le mesurage de ce combustible.....	95,000
— celui de terre et de tourbe.	20,000
Droit sur le mesurage du bois à brûler.....	90,000
Sur l'eau (droit perçu par la ville sur les fontaines et autres établissemens hydroliques)	300,000
Droit d'abri sur les marchés.	340,000
— de pesage à la halle à la viande et au beurre...	10,000
Second total...	25,428,000 fr.

Il convient d'ajouter encore à ce total le prix du droit mis sur les sucres et café, à leur arrivages dans nos ports, ce qui en augmente le prix de 50 cen. environ par livre. Nous avons vu que la consommation de ces

A reporter. .	25,428,000 fr.

Report. .	25,428,000 fr.
denrées, devenues de première nécessité, était à Paris :	
Pour le sucre, de 11,000,000 de l. à 1 f. 50 c., 16,500,000 f. dont le tiers est de	5,500,000 fr.
Pour le café, de 5,000,000 l. à 2 fr., dont le quart est de....	2,500,000
Total général....	33,428,000 fr.

C'est donc un total de trente-trois millions et demi que nous pourrions élever à plus de quarante, si nous voulions ajouter aux droits d'octroi ceux de douanes, que nous n'avons pas compris dans ce relevé.

Trente-trois millions donnent 46 fr. par an pour chaque habitant, et 403 f. au lieu de 449, qu'il dépenserait pour l'achat des choses nécessaires à ses premiers besoins, s'il payait seulement la simple valeur de la denrée, sans le surcroît de prix que les droits y ajoutent.

Et qu'on ne perde pas de vue que nous comprenons encore, dans cette somme de 449 francs, celle payée pour la nourriture des chevaux, somme qui représente 18 francs par an (13 millions); que nous supposons le prix du pain constamment fixé à trois sous la livre, et qu'il dépasse trop souvent ce prix déjà très-haut, ainsi que le prouve le relevé suivant.

Depuis le commencement du siècle, c'est-à-dire, depuis l'espace de vingt-un ans, qui composent un total de 7668 jours (les années 1804, 8 et 16 ont été bissextiles), on compte :

894 jours à.	55 cent.	
2690 à	60	
783 à	65	
943 à	70	
430 à	75	
	325	
5740 jours à.	65 c. ou 3 s. la livre. (terme moyen.)	
864 à	80	
167 à	85	
632 à	90	
6 à	95	
259 à	100	
	450	

1928 jours à. . . . . 90 cent., ou quatre sous et demi la livre, terme moyen. (Voyez le tableau à la fin de cette première partie, p. 51).

Ainsi, pendant les deux tiers des jours dont se compose une période de vingt et une années, le prix du pain n'a été ni très-bas, ni très-élevé. C'est beaucoup, mais peut-être n'est-ce point encore assez.

Sans doute il ne faut pas, entraîné par un zèle trop ardent, vouloir supprimer tous les

impôts, même onéreux, abolir tous les droits, même vexatoires ; et, dans le louable dessein de réformer les abus, tarir tout à coup les revenus de l'État, et laisser ainsi le gouvernement sans force et l'administré sans protection ; sans doute, même quand il s'agit d'amélioration, les projets doivent en être mûris avec sagesse, exécutés avec ménagement, sans secousses, sans ébranlement ; mais rien aussi n'empêche d'appeler de tous ses désirs, de tous ses vœux, le moment où des circonstances moins pénibles permettront au gouvernement de faire qu'un peu de soulagement soit accordé au peuple, et qu'il paie moins cher ce pain, l'unique soutien de sa triste existence, qu'il mange toujours trempé de sueurs, et trop souvent de ses larmes, et qu'il ne reçoit, suivant l'expression d'un célèbre ministre (1), en récompense des travaux de sa journée que pour lui donner la force de les reprendre le lendemain.

Nous savons ce que l'habitant de Paris dépense pour sa nourriture ; nous verrons dans la seconde partie de cet ouvrage ce que lui coûtent son entretien et ses plaisirs quels qu'ils soient.

Nota. *Le lecteur est prié de vouloir bien consulter les corrections et additions ci-contre.*

---

(1) M. Necker.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page 10, ligne 11 de la Préface; malgré la bienveillance qui l'avait fait accueillir; *lisez*: qui l'a fait accueillir.

— 27, avant-dernière ligne; et en 1816; *lisez*: et en 1817.

— 34, quatrième ligne du tableau, colonne des enfans trouvés; 5,356; *lisez*: 3,356.

— *id.*, ligne 8 du même tableau, même colonne; 3,741; *lisez*: 5,741.

— 39, ligne 3; le rapport exact est six, trois quarts: au reste ce n'est point encore là la véritable mortalité de la première année de l'enfance dans Paris; c'est celle du département entier de la Seine, d'après la table des décès de ce département, dressée sur dix années, par M. Friedlander (*Dict. des sc. médic.*, art. mortalité); mais comme la capitale compose à elle seule les 9/10e. des décès de cette table, et qu'elle a l'avantage de présenter des nombres très-forts (213,000 morts), nous avons cru pouvoir nous en servir. Au reste, si l'on voulait

suivre celle de Dupré de Saint-Maur, rapportée par Buffon dans son *Histoire naturelle*, elle donne, à raison de 13,189 individus, 2,716 décès pour la première année, ce qui est un sur $4\frac{856}{1000}$.

Enfin, la table du curé de Saint-Sulpice, sur 69,600 morts, en présente 10,330 pour la première année, ou 1 sur $6\frac{737}{1000}$.

Page 39, ligne 8; mais bien de 23,200; *lisez :* 23,000.

— *id.*, ligne 26. Voici le tableau d'une année moyenne sur dix, de la mortalité des hôpitaux de Paris. (Voyez le Rapport sur les mêmes hôpitaux. Paris, 1816.)

Noms des Etablissemens.	Entrées annuelles.	Décès annuels.
Hôtel-Dieu.	10,000. . . .	1,500
Pitié.	2,000. . . .	370
Charité.	2,700. . . .	380
Saint-Louis.	5,700. . . .	200
Beaujon.	1,400. . . .	250
Cochin.	1,200. . . .	160
Necker.	1,100. . . .	280
Saint-Antoine. . . .	2,200. . . .	400
Enfans malades. . .	2,000. . . .	400
Vénériens.	2,700. . . .	100
Accouchement. . . .	2,100. . . .	80
Maison de santé. . .	200. . . .	3
	33,300	4,123

Si l'on retranche de ce total, les malades de Saint-Louis, qui, ne recevant que des

galeux et des dartreux, ne peut pas entrer en comparaison avec les autres hôpitaux, pour la mortalité, il restera 27,600 malades et 3923 décès; ce qui donne 1 sur 7.

Page 69, dernière ligne de la note; après ces mots: c'est un ecclésiastique sur 60 habitans, ajoutez:

Le clergé séculier de Paris se compose aujourd'hui ainsi qu'il suit:

Archevêque	1	
Coadjuteur.....	1	
Vicaires généraux....	3	
Chanoines en activité et honoraires	43	
Curés	20	1167
Desservans.....	84	
Vicaires.....	78	
Aumôniers d'hospices, colléges, prisons, etc.	54	
Prêtres, habitués et autres.....	883	

C'est un ecclésiastique sur 612 habitans.

On compte en ce moment dans la capitale trente-deux congrégations de femmes.

— 77, ligne dernière; 35,000 personnes; *lisez*: 25,000.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Page 79, ligne 8; dont il en faut déduire; *lisez* : dont il faut déduire.

— 85, ligne 15; de 1720; *lisez* : de 1720 à

— 90, ligne 19; pour achat; *lisez* : pour l'achat.

— 112, art. suif et chandelles. Cette somme se partage entre 107 marchands chandelliers, divisés en quatre classes, et donne à chacun un produit de vente de quarante mille francs environ l'un dans l'autre. Mais il y a encore dans ce commerce d'autres bénéfices, tels que ces illuminations publiques et autres détails de vente.

TABLEAU

des différens Prix du Pain de 4 livres (2 kilo), à Paris, depuis le commencement du 19e. siècle.

ANNÉES.	NOMBRE DE JOURS A										
	55 c.	60	65	70	75	80	85	90	95	100 c.	
1800	365	»	»	»	»	»	»	»	»	»	365
1801	»	365	»	»	»	»	»	»	»	»	365
1802	»	»	»	»	»	365	»	»	»	»	365
1803	»	365	»	»	»	»	»	»	»	»	365
1804	366	»	»	»	»	»	»	»	»	»	366
1805	»	365	»	»	»	»	»	»	»	»	365
1806	»	54	311	»	»	»	»	»	»	»	365
1807	»	»	14	351	»	»	»	»	»	»	365
1808	»	230	38	98	»	»	»	»	»	»	366
1809	»	365	»	»	»	»	»	»	»	»	365
1810	»	273	52	40	»	»	»	»	»	»	365
1811	»	»	»	310	42	13	»	»	»	»	365
1812	»	»	»	»	»	27	37	301	»	»	365
1813	»	»	19	28	75	140	9	94	»	»	365
1814	»	184	181	»	»	»	»	»	»	»	365
1815	163	118	53	17	14	»	»	»	»	»	365
1816	»	»	»	»	106	99	71	90	»	»	366
1817	»	»	»	»	»	»	»	131	»	234	365
1818	»	»	2	95	146	25	50	16	6	25	365
1819	»	76	89	»	»	»	»	»	»	»	365
1820	»	95	24	4	47	195	»	»	»	»	365
	894	2,690	783	943	430	864	167	632	6	259	7,668

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

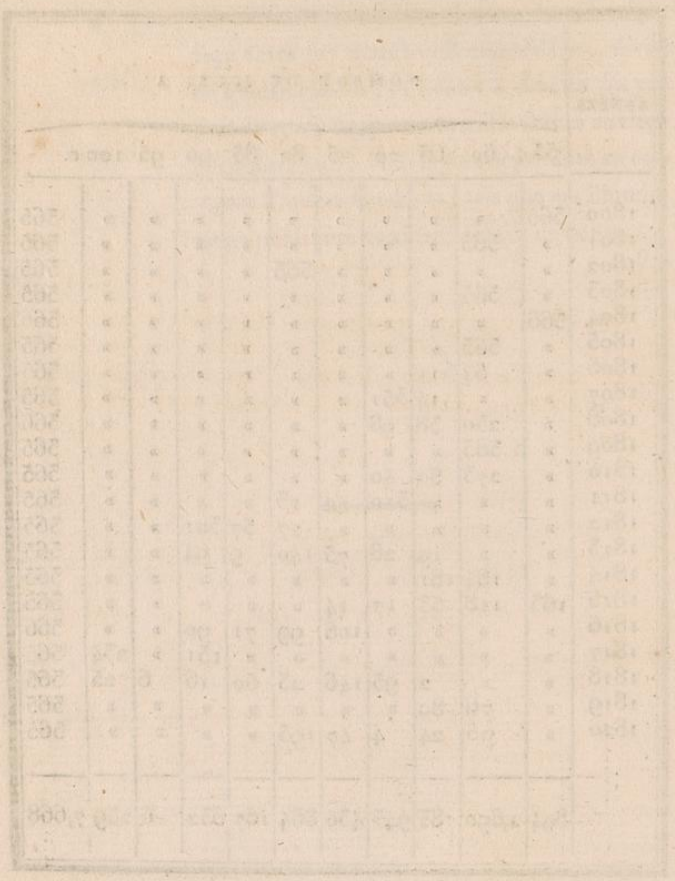

TABLEAU COMPARATIF

DES CONSOMMATIONS DE PARIS,

EN 1789 ET 1817.

Nota. On n'a pu tenir compte, dans le cours de cet ouvrage, ainsi que dans le tableau suivant, de l'exportation qui a lieu dans les campagnes aux environs de Paris, exportation très-forte, mais qu'il est impossible de connaître, et qui porte surtout sur l'épicerie.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

TABLEAU COMPARATIF DES CONSOMMATIONS

CONSOMMATION

En 1789, suivant les tableaux de Lavoisier.
Population..... 600,000 habitans.

DENRÉES ET MARCHANDISES.	QUANTITÉS.	PRIX.	VALEURS.
		à liv. s.	livres.
Pain.	206,000,000 livres. .	2	20,600,000
Vin.	250,000 muids, la pint.	9	32,500,000
Viande..	90,000,000 livres. .	9	40,000,000
Eau-de-vie.	8,000 muids..	. . .	2,400,000
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
Bière.	20,000 muids..	. . .	1,200,000
Cidre.	2,000 *id.*	. . .	120,000
Vinaigre.	4,000 *id.*	. . .	400,000
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
Marée et Harengs frais. .	. . . . .	. . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
Saline.	. . . . .	. . .	1,500,000
Poisson d'eau douce. . .	. . . . .	. . .	1,200,000
Beurre frais.	5,850,000 livres. .	. . .	3,500,000
Beurre fondu et salé. . .	. . . . .	. . .	1,800,000
OEufs.	78,000,000. . . .	. . .	3,500,000
Fromages frais.	. . . . .	. . .	900,000
Fruits et Légumes. . . .	. . . . .	. . .	12,500,000
Epicerie.	. . . . .	. . .	10,000,000
Sucre.	6,500,000 livres. .	24	7,800,000
Café.	2,500,000 *id.*	25	3,125,000
Huile.	6,000,000 *id.*	1 »	6,000,000
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
A reporter.	. . . . .	. . .	149,045,000

DE PARIS, PENDANT LES ANNÉES 1789 ET 1817.

ALIMENTAIRE.

En 1817, suivant de nouveaux renseignemens.
Population..... 714,000 habitans.

DENRÉES ET MARCHANDISES.	QUANTITÉS.	PRIX. à fr. c.	VALEURS. francs.
Pain.	253,164,000 livres à.	» 15	37,964,000
Vin.	283,000 muids, ou 81,500,000 pint. à.	» 60	48,902,000
Viande { de boucherie.	55,913,000 livres à.	» 50	28,000,000
Viande { de porc. . . .	11,424,000 *id.* . . à.	1 »	11,424,000
Eau-de-vie.	4,679,000 pintes à.	1 75	8,188,000
Esprit-de-vin.	250,800 *id.* à...	3 50	878,000
Bière.	7,970,000 *id.* à...	» 35	2,790,000
Cidre.	2,784,000 *id.* à...	» 25	696,000
Vinaigre.	1,461,500 *id.* à...	» 65	950,000
Volaille et Gibier. . . .	. . . . .	. . .	6,298,000
Marée et Harengs frais. .	. . . . .	. . .	3,536,000
Huîtres.	1,200,000 douz. .	» 50	600,000
Saline.	. . . . .	. . .	1,500,000
Poisson d'eau-douce. . .	. . . . .	. . .	375,000
Beurre frais.	6,233,000 livres. .	1 »	6,233,000
Beurre fondu et salé. . .	. . . . .	. . .	1,500,000
OEufs.	74,000,000. . . .	» 5	3,700,000
Fromages frais.	. . . . .	. . .	900,000
Fruits et Légumes. . . .	. . . . .	. . .	15,000,000
Epicerie en gros, sans y comprendre le sucre et le café.	. . . . .	. . .	10,000,000
Sucre.	11,000,000 livres. .	1 50	16,500,000
Café.	5,000,000 *id.* . .	2 »	10,000,000
Huile.	10,106,000 *id.* . .	. . .	9,319,000
Savon.	9,500,000 *id.* . .	1 »	10,750,000
A reporter. . . .	. . . . .	. . .	236,003,000

En 1789, suivant les tableaux de Lavoisier.
Population..... 600,000 habitans.

DENRÉES ET MARCHANDISES.	QUANTITÉS.	PRIX.	VALEURS.
		à liv. s.	livres.
Report.	. . . . .	. . .	149,045,000
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
Cacao.	. . . . .	. . .	500,000
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
Cire et Bougie.	538,000 livres. .	2 10	1,345,000
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
Droguerie.	. . . . .	. . .	3,000,000
Soude et potasse.	. . . . .	. . .	1,000,000
Fromages secs.	2,600,000 livres. .	. . .	1,500,000
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
Foin.	60,000 c. de bot.		
	le cent.	. . .	12,000,000
Paille.	110,000 *id.* le c.	. . .	1,980,000
Avoine.	21,000 muids. .	. . .	5,250,000
Bois à brûler.	. . . . .	. . .	20,000,000
Charbon de bois.	. . . . .	. . .	3,500,000
—— de terre.	. . . . .	. . .	600,000
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
Total.	. . . . .	. . .	199,720,000

En 1817, suivant de nouveaux renseignemens.
Population..... 714,000 habitans.

DENRÉES ET MARCHANDISES.	QUANTITÉS.	PRIX.	VALEURS.
		à fr. c.	francs.
Report.	. . . . .	. . .	236,003,000
Suif et Chandelles. . . .	5,000,000 livres. .	» 80	4,160,000
Ratafiats et liqueurs, sucre défalqué.	. . . . .	. . .	1,290,000
Cacao, transformé en chocolat, sucre défalq.	500,000 livres. .	2 50	750,000
Confitures et Bonbons, sucre défalqué. . . .	. . . . .	. . .	2,000,000
Cire et Bougie.	250,000 livres. .	3 50	1,345,000
Couleurs et Vernis. . . .	. . . . .	. . .	3,600,000
Drogues et Substances médicinales.	. . . . .	. . .	3,091,000
Soude et Potasse.	. . . . .	. . .	1,600,000
Fromages secs.	1,764,542. . . .	. . .	238,000
Pâtes d'Italie, Riz.	. . . . .	. . .	1,000,000
Miels.	. . . . .	. . .	300,000
Objets d'assortiment. . .	. . . . .	. . .	2,000,000
Eau.	169,000 voies. .	. . .	6,200,000
Lait.	. . . . .	. . .	12,000,000
Sel.	. . . . .	» 25	2,187,000
Tabac.	. . . . .	. . .	7,442,000
Foin.	81,394 c. de bot. le cent.	40 »	3,256,000
Paille.	104,133 *id.* le c.	35 »	3,645,000
Avoine.	22,000 muids. .	24 le set	6,338,000
Bois à brûler.	239,814 cordes. .	62 »	14,389,000
Charbon de bois.	836,554 voies. .	9 »	7,529,000
. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .
Fagots, Falourdes, Cotrets.	1,172,049. . . .	» 10	836,000
Pour obtenir une somme ronde.	. . . . .	. . .	1,000
Total.	. . . . .	. . .	321,200,000

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

2309.
1.35

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

2398
1.35

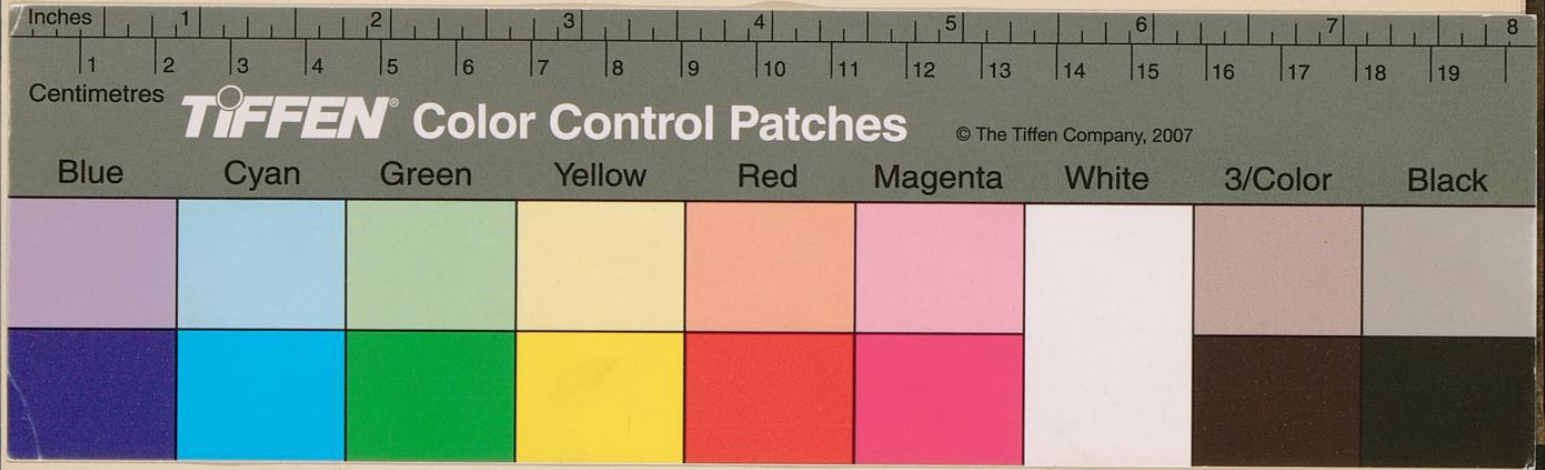

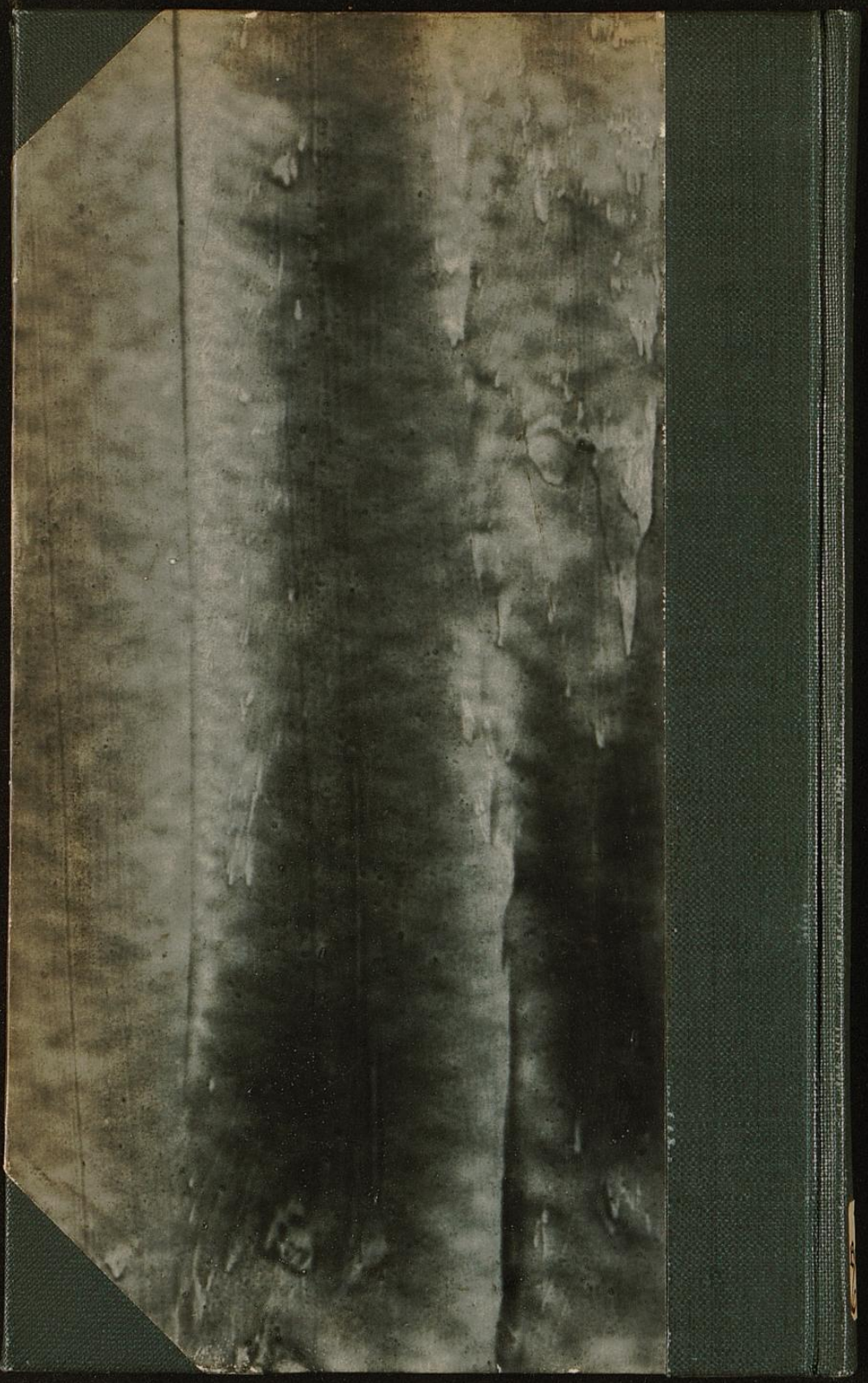

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf